



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 023

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-77923-1

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Contribution économique de la culture au Canada

par Vik Singh

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040

Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique Statistics
Canada Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
**Service national d'appareils de télécommunications pour les
malentendants** 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2004023 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à <http://www.statcan.ca/francais/bsolc?catno=81-595-M>.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

**Culture, tourisme et Centre de la statistique
de l'éducation
Documents de recherche**

Contribution économique de la culture au Canada

Vik Singh
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2004

N° 81-595-MIF2004023 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN : 1711-8328
ISBN : 0-662-77923-1

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2004023).

Statistique Canada

Remerciements

Ce rapport a été parrainé par le ministère du Patrimoine canadien.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions Maryanne Webber, Trish Horricks, Marla Waltman Daschko, Kishori Lal, Greg Peterson, Michel Girard, Michel Durand et Jocelyn Lapierre. Enfin, nous remercions tout particulièrement Danielle Baum et Alice Peters pour leur aide indispensable à la préparation du manuscrit en vue de la publication.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	6
1. Introduction	7
2. Répercussions de la culture sur le PIB	9
2.1 PIB des sous-secteurs culturels	12
2.2 Croissance du PIB dans les sous-secteurs culturels	14
3. Répercussions de la culture sur l'emploi	16
3.1 Emploi dans les sous-secteurs culturels	20
3.2 Croissance de l'emploi dans les sous-secteurs culturels	21
3.3 Composition de la population active occupée dans les sous-secteurs culturels (plein temps / temps partiel)	22
4. Répercussions économiques du secteur culturel par activité	24
5. Le PIB du secteur culturel calculé selon la méthode de la demande finale	26
6. Conclusion	28
Constatations clés	30
Références	32
Annexe A : PIB dans les sous-secteurs culturels	33
Annexe B : Emploi dans les sous-secteurs culturels	39
Annexe C : Chaîne créative	45
Annexe D : Méthodologie	46
Annexe E : Définition de la culture	67
Annexe F : Définitions tirées du SCIAN	71
Notes en fin de texte	92
Index cumulatif	94

Résumé

Dans le présent document, nous évaluons et analysons les répercussions économiques du secteur culturel sur l'économie canadienne de façon plus détaillée que jamais auparavant. Plus précisément, la présente analyse mesure la contribution du secteur culturel sur le PIB et l'emploi au Canada. Nous analysons également les sous-secteurs de la culture sur le plan de leur contribution au PIB et à l'emploi. Les résultats démontrent que la culture est un élément essentiel à l'économie canadienne, touchant tous les aspects de l'économie et y ajoutant de la valeur. De 1996 à 2001, la part du PIB attribuable au secteur culturel se chiffrait, en moyenne, à plus de 33 milliards de dollars (3,8 % du PIB canadien). De même, plus d'un demi-million de personnes (3,9 % de la population active du Canada), en moyenne, travaillaient dans le secteur culturel au cours de la même période. Une autre conclusion importante de l'étude est que l'emploi du secteur culturel a connu une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie canadienne au cours de cette période.

1. Introduction

Dans le présent document, nous évaluons et analysons les répercussions économiques du secteur culturel sur l'économie canadienne. Le terme « répercussions économiques » est utilisé couramment pour décrire la contribution économique d'un secteur ou d'une activité à l'économie d'un pays. Plus précisément, il se rapporte à la mesure de la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi d'un pays. Le présent rapport évalue les répercussions économiques du secteur culturel sur l'économie canadienne sur le plan de sa contribution au PIB et à l'emploi pendant la période allant de 1996 à 2001. En outre, la contribution au PIB et à l'emploi de chaque sous-secteur culturel est également évaluée pour la même période.¹

La taille du secteur culturel est largement tributaire de la façon dont nous le définissons au chapitre de l'ampleur des industries et de l'envergure des produits, des services et des activités. Le *Cadre canadien de la statistique culturelle* propose une définition pertinente. Le cadre de travail délimite l'ampleur des industries et l'envergure des biens et services se rattachant aux activités créatives, intellectuelles et artistiques et procure ainsi le fondement de la définition du secteur culturel.² Selon le cadre, la culture est définie comme suit : « les activités créatives artistiques et les biens et services qui en découlent, et la préservation du patrimoine humain ».³ L'annexe E définit les différentes catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) utilisées pour déterminer les établissements faisant partie du secteur culturel. Il convient de souligner que le présent document évalue les répercussions économiques du secteur culturel et non de celles de la culture au Canada, c.-à-d. qu'il évalue le PIB et l'emploi qui découlent du secteur culturel tel que défini par le cadre. Tout PIB et tout emploi découlant des activités culturelles non comprises dans le secteur culturel ne sont pas évalués.

Il est important d'évaluer les répercussions économiques du secteur culturel puisque, comme toute autre activité productive, la culture a des retombées sur l'économie d'un pays. À titre d'exemple, les personnes qui travaillent à la création, la production, la fabrication ou la distribution de produits et services culturels ne font pas que contribuer à la croissance du taux d'emploi mais elles reçoivent également un revenu, tout comme tous les autres travailleurs participant à l'économie. Cela fait augmenter le PIB du pays. De même, les artistes qui produisent de l'art et les grandes organisations qui produisent des spectacles d'interprétation artistique utilisent divers biens et services qu'ils doivent acheter dans une économie, ce qui ajoute davantage de valeur à l'économie globale du pays.

En plus d'évaluer les répercussions économiques du secteur culturel sur l'économie canadienne, le présent document vise à répondre à certaines questions concernant les répercussions économiques. Les répercussions économiques du secteur culturel sur l'économie globale augmentent-elles ou diminuent-elles? Comment le secteur culturel se compare-t-il à l'ensemble de l'économie canadienne?

Parmi les sous secteurs culturels, quels sont ceux qui ont connu une hausse ou une chute de leur contribution au PIB et à l'emploi et quelles sont les activités (création, production, etc.) ayant provoqué ce changement? Comment le marché de l'emploi culturel se compare-t-il au marché de l'emploi en général au Canada? L'emploi à temps partiel ou le travail autonome est-il plus fréquent dans le secteur culturel que dans l'économie dans son ensemble?

Bien qu'il soit important d'évaluer les répercussions économiques du secteur culturel, les considérations strictement économiques peuvent ne pas témoigner des valeurs sociales et esthétiques qui sont fondamentales à ce secteur. Plusieurs études soulignent les « bienfaits sociaux » du secteur culturel, notamment celles de Melo (2002) et de Dayton-Johnson (2000). Néanmoins, une large proportion des bienfaits indirects du secteur culturel, par exemple sa contribution au tourisme, sont difficiles à quantifier, tout comme ceux des organismes à vocation artistique et culturelle. À titre d'exemple, une région donnée peut profiter de la présence d'organismes à vocation artistique et culturelle, qui contribuent à rehausser son attrait aux yeux des autres entreprises et pourraient même constituer un facteur déterminant dans la décision d'une entreprise de s'établir dans la région. Ces bienfaits indirects et hors marché dépassent la portée de la présente étude.

Le présent document est structuré comme suit : La section 2 examine l'incidence du PIB culturel sur l'économie canadienne. Elle fournit également une estimation du PIB de divers sous-secteurs culturels. La section 3 décrit en détail les répercussions économiques du secteur culturel sur l'emploi. Elle fournit également une estimation de la contribution à l'emploi de divers sous-secteurs culturels. Vient ensuite un examen des répercussions économiques de divers types d'activités (section 4). La section 5 examine le PIB du secteur culturel calculé selon la méthode de la demande finale. La section 6 présente la conclusion de l'analyse.

2. Répercussions de la culture sur le PIB

Le produit intérieur brut (PIB) est un élément essentiel à l'étude du concept des répercussions économiques. Le PIB correspond à la somme de toutes les valeurs ajoutées dans un pays.⁴ Au Canada, le secteur culturel contribue considérablement à l'économie canadienne sur le plan de la valeur, et comme en témoigne sa part du PIB. Le PIB découlant d'activités du secteur culturel a atteint 38 milliards de dollars en 2001, une augmentation de 31,7 % par rapport aux 29 milliards de dollars enregistrés en 1996 (tableau 1). En 2001, la contribution du secteur culturel à l'économie canadienne représentait environ 3,8 % du PIB canadien (figure 1).⁵

Tableau 1
PIB du secteur culturel

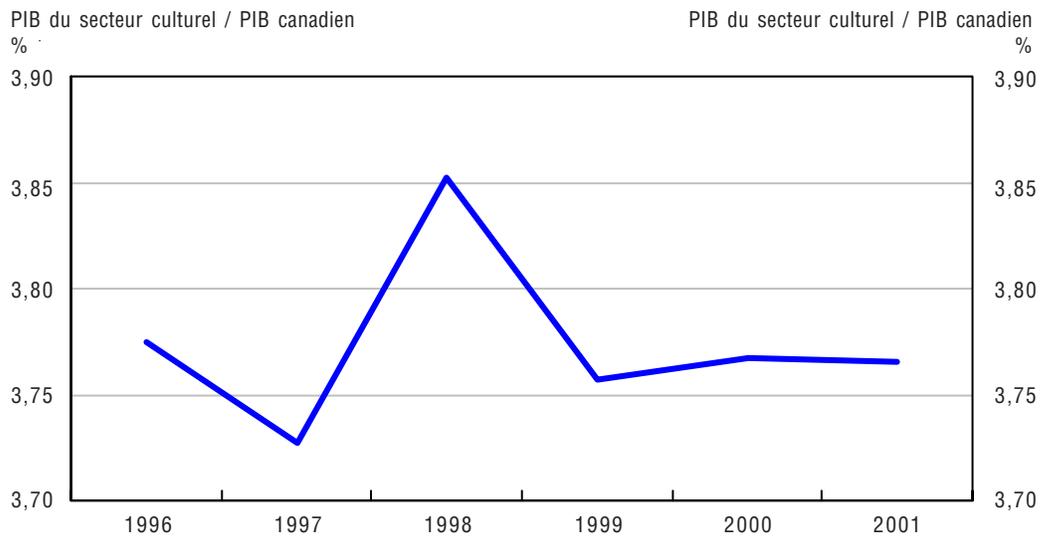
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)	Pourcen- tage de variation (1996 à 2001)	Taux moyen de crois- sance annuelle (1996 à 2001)
PIB canadien total (millions de dollars courants)	774 404	816 763	840 473	903 750	995 219	1 022 055	892 111	32,0	5,7
PIB total du secteur culturel (millions de dollars courants)	29 233	30 441	32 375	33 953	37 489	38 486	33 663	31,7	5,7
Pourcentage du PIB du secteur culturel par rapport au PIB canadien	3,77	3,73	3,85	3,76	3,77	3,77	3,77		

Nota : Le PIB du secteur culturel est calculé au moyen de la méthode de la *valeur ajoutée*. Pour une explication de la méthodologie, se reporter à l'annexe D.

Source : Statistique Canada.

Figure 1

Le pourcentage du PIB canadien correspondant au secteur culturel a resté stable de 1996 à 2001

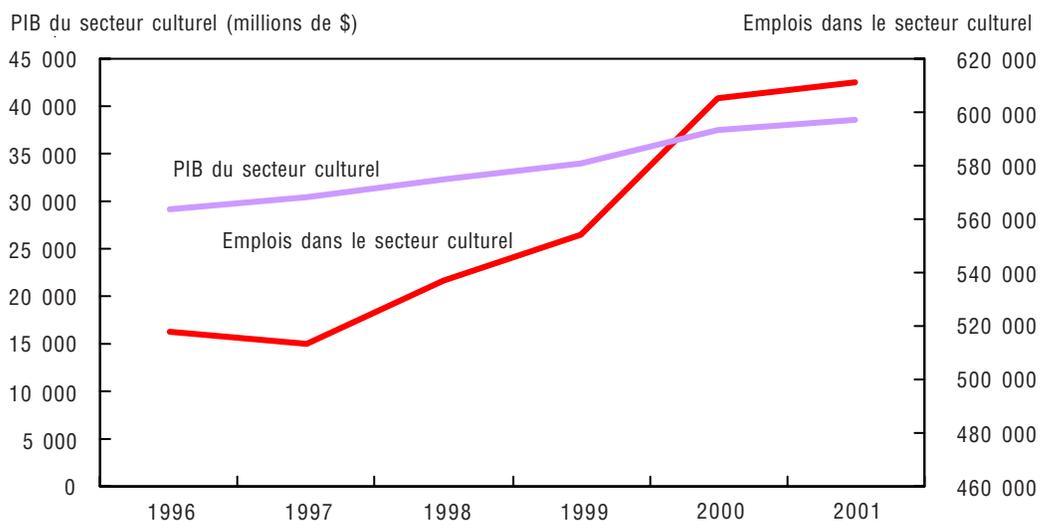


Source : Statistique Canada.

En général, le PIB du secteur culturel a connu une croissance constante de 1996 à 2001, comme le montre la figure 2. En effet, il a enregistré une hausse de 31,7 % au cours de cette période, correspondant la croissance moyenne de l'économie canadienne (32,0 %) au cours de la même période (figure 3). De cette croissance globale, la hausse la plus importante (10,4 %) s'est produite de 1999 à 2000, et la plus faible (2,7 %) de 2000 à 2001.

Figure 2

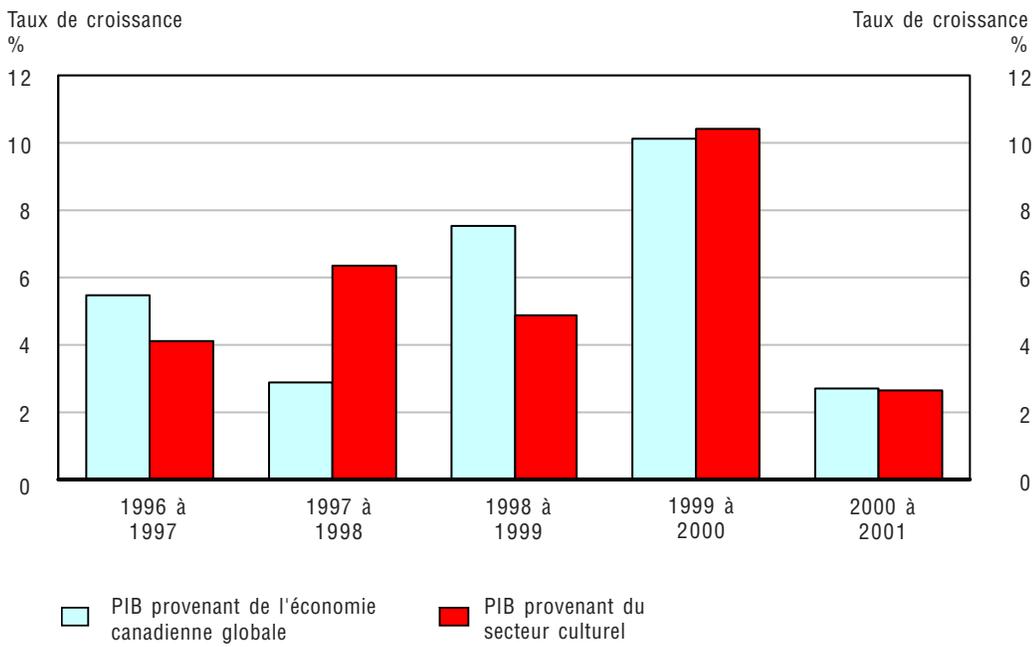
De 1996 à 2001, le PIB et l'emploi ont progressé dans le secteur culturel



Source : Statistique Canada.

Figure 3

Le PIB du secteur culturel et le PIB canadien ont progressé au cours de la période



Source : Statistique Canada.

Zone de texte 1 : Classification des entreprises selon le type d'activités culturelles

- **Création** – Les établissements de cette catégorie exercent des activités liées au développement d'une idée créative artistique. Ils comprennent, entre autres, les artistes, auteurs et interprètes indépendants (SCIAN 71151). Une grande partie de l'activité créative peuvent cependant être exercée dans des établissements dont l'activité principale n'est pas la création (par exemple, les journaux).
- **Production** – Les établissements de cette catégorie participent principalement à des activités ou des processus de production d'un produit ou d'un service créatif facilement discernable. Les biens sont matériels (livres, revues, enregistrements musicaux), tandis que les services sont incorporels (concerts, représentations théâtrales ou expositions dans une galerie d'art).
- **Fabrication** – Cette catégorie regroupe les établissements qui exercent des activités de reproduction en série de produits culturels (reproduction de films, imprimerie, affiches artistiques) à partir d'un original. On peut les distinguer des établissements qui exercent des activités de production car ils n'ajoutent pas de valeur au contenu culturel des produits.
- **Distribution** – Cette catégorie comprend les établissements qui distribuent des produits culturels de base et qui assurent la distribution en série d'œuvres d'art visuelles et de photographies à différents groupes tels que les grossistes, les détaillants, les radiodiffuseurs et les télédiffuseurs ou par l'entremise de sites Internet.
- **Soutien** – En outre, certaines activités liées à la culture aident à financer ou à appuyer la création et la production (associations de droit d'auteur, impresarios, gérants, promoteurs).

Source : Statistique Canada (2004).

2.1 PIB des sous-secteurs culturels

Dans cette section, nous évaluons le PIB du secteur culturel au moyen du *Cadre canadien de la statistique culturelle*.⁶ Le tableau 2 détaille la contribution au PIB des sous-secteurs culturels de 1996 à 2001. On obtient les données nécessaires du *Système de comptabilité nationale (SCN)*⁷ à l'aide du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*. Lorsque les données pertinentes du SCN ne sont pas disponibles, nous utilisons différentes enquêtes pour évaluer le PIB au moyen de la méthode du *revenu*. Toutefois, ces enquêtes ne fournissent que des données substitutives pour un secteur en particulier et n'ont pas le caractère officiel des données sur le PIB obtenues du SCN pour ce secteur. Ces enquêtes de Statistique Canada comprennent l'Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle, l'Enquête sur les travaux de laboratoire de films cinématographiques et de services de production et de post-production, l'Enquête sur la distribution des productions cinématographiques, vidéos et audiovisuelles, l'Enquête sur les cinémas, l'Enquête sur les établissements du patrimoine, l'Enquête

mensuelle sur les industries manufacturières, l'Enquête annuelle sur le commerce de gros, l'Enquête annuelle sur les industries de services : Design spécialisé, l'Enquête annuelle sur le commerce de détail et l'Enquête sur la radiodiffusion et la télédiffusion. Certaines sources externes ont également été utilisées pour recueillir des données relatives à certains sous-secteurs culturels, par exemple le Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB) pour le sous-secteur des *bibliothèques* et les données du ministère du Patrimoine canadien pour le sous-secteur des *festivals*.⁸

Selon le tableau 2, le sous-secteur des *médias écrits*, qui englobe les entreprises de l'industrie de l'édition (journaux, livres et périodiques), contribuait le plus au PIB du secteur culturel, son apport s'élevant à environ 14 milliards de dollars, soit 43 % du PIB culturel, de 1996 à 2001. La plus grande partie du PIB de ce sous-secteur provenait de la publication de journaux. La publication de journaux correspondait en moyenne à 72 % du PIB des *médias écrits* découlant des activités de production au cours de la période. En moyenne, près de la moitié du PIB des *médias écrits* provenait des établissements ayant pratiqué des activités⁹ de production pendant la même période.

Les industries de la *radiodiffusion* et du *cinéma* sont également des acteurs importants, leur contribution respective représentant 12 % et 8 % du PIB du secteur culturel. Les salaires et traitements représentaient la majeure partie du PIB de l'industrie du *cinéma* et de la *radiodiffusion*. Les trois sous-secteurs ayant fait meilleure figure (*médias écrits*, *radiodiffusion* et *cinéma*) ont vu leur part respective du PIB culturel augmenter et, globalement, ils ont engendré presque la moitié du PIB du secteur culturel (en moyenne, de 1996 à 2001). Il n'est pas surprenant de voir que ces trois sous-secteurs, qui sont surtout composés d'établissements à but lucratif, viennent en tête du secteur culturel lorsqu'on les compare aux autres sous-secteurs qui sont presque entièrement composés d'établissements à but non lucratif (par exemple les *bibliothèques* et les *arts d'interprétation*).

Le sous-secteur de la *radiodiffusion*, qui comprend des établissements de radiodiffusion privée et publique (radio et télévision), a engendré un PIB annuel d'environ 4 milliards de dollars, comme le montre le tableau 2. Dans ce sous-secteur, la plus grande partie du PIB était attribuable à la radiodiffusion privée, environ 76 %, dont la majeure partie provenait de la télédiffusion plutôt que de la radiodiffusion.¹⁰ La radiodiffusion publique et non commerciale (par exemple, la Société Radio-Canada) représentait la portion restante du PIB du secteur de la *diffusion*.

Le troisième sous-secteur culturel en importance, en ce qui concerne la contribution au PIB, était l'industrie du *cinéma*, formée d'établissements travaillant à la création, la production et la distribution de films et de vidéos. Ce sous-secteur a engendré un PIB moyen de 2,7 milliards de dollars de 1996 à 2001 (tableau 2). Une grande part du PIB de l'industrie du *cinéma* provenait d'établissements pratiquant des activités de production (24 %) et de création (29 %).

Tableau 2
PIB du secteur culturel selon les sous-secteurs

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)	Part (en pourcentage) du PIB du secteur culturel (1996 à 2001)
Médias écrits	11 787	12 619	13 328	13 843	15 576	16 745	13 983	43
Radiodiffusion	3 347	3 781	3 782	3 857	4 237	4 468	3 912	12
Cinéma	2 113	2 124	2 565	2 876	3 069	3 212	2 660	8
Publicité	1 731	1 840	1 851	2 235	2 532	2 493	2 114	7
Arts d'interprétation	1 460	1 368	1 563	1 582	1 303	1 373	1 442	4
Arts visuels	1 239	1 105	1 174	1 286	1 209	1 020	1 172	4
Bibliothèques	1 156	1 146	1 137	1 128	1 120	1 113	1 133	4
Design	812	829	877	921	970	1 010	903	3
Enregistrement sonore et édition musicale	844	899	916	946	1 020	1 039	944	3
Patrimoine	931	1 043	1 124	776	852	807	922	3
Architecture	627	553	742	764	1 024	916	771	2
Photographie	322	232	234	359	375	343	311	1
Festivals	34	34	45	50	57	65	47	0,1

Notes :

1. Les pourcentages du PIB du secteur culturel sont calculés sans tenir compte des chiffres des « services de soutien » puisque cette activité n'est pas comprise dans un sous-secteur culturel.
2. Le PIB des sous-secteurs est calculé au moyen de la méthode de la *valeur ajoutée*. Pour une explication de la méthodologie, se reporter à l'annexe D.
3. Les données relatives aux festivals proviennent du ministère du Patrimoine canadien et ne comprennent que les festivals qui sont subventionnés dans le cadre du Programme d'initiatives culturelles. Ces données ne sont donc pas une évaluation détaillée du secteur des festivals au Canada.

Source : Statistique Canada.

2.2 Croissance du PIB dans les sous-secteurs culturels

En comparant les taux de croissance du PIB des sous-secteurs culturels, nous remarquons que presque tous les sous-secteurs, sauf ceux des *arts visuels*, de l'*enregistrement sonore et édition musicale*, des *arts d'interprétation* et des *bibliothèques* ont connu une hausse de 1996 à 2001 (tableau 3). Le fléchissement de ces sous-secteurs s'explique principalement par la décroissance du PIB provenant des établissements pratiquant des activités de création et de production. Les sous-secteurs de l'*industrie cinématographique*, du *patrimoine*, des *médias écrits*, du *design* et de la *radiodiffusion* étaient les seuls à enregistrer une augmentation année après année.

La comparaison des taux de croissance du PIB de plusieurs années révèle que la majorité des sous-secteurs culturels ont enregistré une hausse en chaque année de 1997 à 2001, en particulier en 1998, alors que tous les sous-secteurs sauf celui des *bibliothèques* ont connu une hausse de l'année précédente.

Tableau 3
Taux de croissance du PIB dans les sous-secteurs culturels

PIB	Pourcentage de variation (1996 à 1997)	Pourcentage de variation (1997 à 1998)	Pourcentage de variation (1998 à 1999)	Pourcentage de variation (1999 à 2000)	Pourcentage de variation (2000 à 2001)	Pourcentage de variation (1996 à 2001)	Taux moyen de croissance annuelle (1996 à 2001)
Festivals	-1,2	33,7	11,3	13,7	13,7	90,0	14,2
Cinéma	0,5	20,7	12,1	6,7	4,6	52,0	9,0
Architecture	-11,7	34,1	2,9	34,0	-10,5	46,2	9,8
Publicité	13,0	0,02	2,0	9,8	5,5	33,5	6,1
Médias écrits	6,3	0,6	20,7	13,3	-1,6	44,0	7,9
Radiodiffusion	7,1	5,6	3,9	12,5	7,5	42,1	7,3
Patrimoine	2,1	5,9	5,0	5,3	4,2	24,4	4,5
Design	6,5	1,9	3,2	7,8	1,9	23,2	4,3
Photographie	-27,9	0,9	53,2	4,5	-8,6	6,4	4,4
Bibliothèques	-0,8	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-3,7	-0,8
Arts d'interprétation	-6,3	14,2	1,2	-17,6	5,4	-5,9	-0,6
Enregistrement sonore et édition musicale	12,0	7,8	-31,0	9,9	-5,3	-13,3	-1,3
Arts visuels	-10,8	6,2	9,6	-6,02	-15,6	-17,7	-3,3

Source : Statistique Canada.

Le PIB des sous-secteurs tels que les sous-secteurs des *festivals* a affiché des taux de croissance supérieurs à ceux de l'ensemble du secteur culturel, dont le taux moyen de croissance annuelle était 14 % de 1996 à 2001 (tableau 3). Cette forte progression était surtout attribuable à la croissance du PIB des établissements qui pratiquent des activités de production (se reporter à l'annexe A).

Le sous-secteur du *cinéma*, qui était le troisième sous-secteur culturel en importance au chapitre du PIB, se classait au deuxième rang en ce qui concerne la rapidité de la croissance de son PIB. Une grande partie de la croissance du sous-secteur du *cinéma* découlait de la croissance du PIB des établissements qui pratiquent des activités de création (se reporter à l'annexe A).

3. Répercussions de la culture sur l'emploi

L'importance grandissante du secteur culturel dans l'économie canadienne peut également être mesurée par d'autres moyens, comme l'emploi. L'emploi dans le secteur culturel englobe tous les travailleurs, y compris les employés à plein temps et à temps partiel et les travailleurs indépendants. Aux fins du présent document, la plupart des chiffres liés à l'emploi sont tirés de l'*Enquête sur la population active (EPA)*¹¹, même si certains d'entre eux proviennent d'autres enquêtes.¹² Dans le cadre de la présente analyse, le terme « emploi » s'applique aux personnes âgées de 15 ans et plus qui travaillaient pour un salaire ou un profit pendant la semaine moyenne de l'année en question. Il convient de souligner que nous n'incluons pas les bénévoles parmi les employés du secteur culturel.

Dans le présent document, nous évaluons le nombre d'emplois dans le secteur culturel. Bien que les emplois¹³ figurent parmi les répercussions économiques les plus évidentes du secteur culturel, ils ne constituent pas la seule répercussion économique du secteur culturel au chapitre de l'emploi. Le secteur culturel crée également des emplois de façon indirecte grâce à *l'effet multiplicateur*. L'effet multiplicateur correspond aux emplois créés indirectement lorsque les dépenses et les traitements des organismes circulent dans l'économie. Ces emplois indirects se trouvent dans plusieurs secteurs de l'économie au sein des entreprises qui offrent des biens ou des services au secteur culturel. Ils sont également créés lorsque les employés du secteur culturel dépensent leur revenu pour l'achat de nourriture, de produits de détail, des services personnels, des soins de santé, etc. Le présent document ne tient pas compte de ces effets indirects de l'emploi.

Tableau 4
Emplois du secteur culturel

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)	Taux moyen de croissance annuelle (1996 à 2001)	Pourcen- tage de variation (1996 à 2001)
Total des emplois du secteur culturel	517 800	513 100	537 300	554 400	604 900	611 000	556 417	18,0	3,4
Total des emplois au Canada	13 462 600	13 744 400	14 140 400	14 531 200	14 909 700	15 076 800	14 310 850	12,0	2,3
Pourcentage des emplois du secteur culturel par rapport au total des emplois au Canada	3,8	3,7	3,8	3,8	4,1	4,1	3,9		

Notes :

- Le nombre total d'emplois dans le secteur culturel a été établi au moyen de l'*Enquête sur la population active (EPA)* et d'autres enquêtes (lorsque les données de l'*EPA* n'étaient pas disponibles).
- Il convient de noter que les estimations du nombre d'emplois sont arrondies à la centaine près.

Source : Statistique Canada.

Tableau 5
Caractéristiques des travailleurs du secteur culturel

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)
	%						
Pourcentage de travailleurs du secteur culturel occupant un poste à plein temps	78,5	77,8	78,3	79,7	79,3	79,8	78,9
Pourcentage des travailleurs occupant un poste à plein temps au Canada	80,8	80,9	81,1	81,5	81,9	81,9	81,4
Taux de chômage dans le secteur culturel	6,4	5,8	4,7	5,1	4,4	5,3	5,3
Taux de chômage au Canada	9,6	9,1	8,3	7,6	6,8	7,2	8,1
Secteur culturel							
Pourcentage d'employés dans le secteur public	9	8	8	7	7	7	8
Pourcentage d'employés dans le secteur privé	66	65	64	67	67	67	66
Pourcentage de travailleurs indépendants	25	27	28	26	26	25	26
Canada							
Pourcentage d'employés dans le secteur public	19	19	18	19	19	19	19
Pourcentage d'employés dans le secteur privé	65	64	65	65	65	66	65
Pourcentage de travailleurs indépendants	16	17	17	17	16	15	16

Note : Le taux de chômage, le taux d'emploi à plein temps et la répartition des employés sous les catégories secteur public, secteur privé et travailleur indépendant ont été calculés uniquement à l'aide des données de l'*Enquête sur la population active (EPA)*.

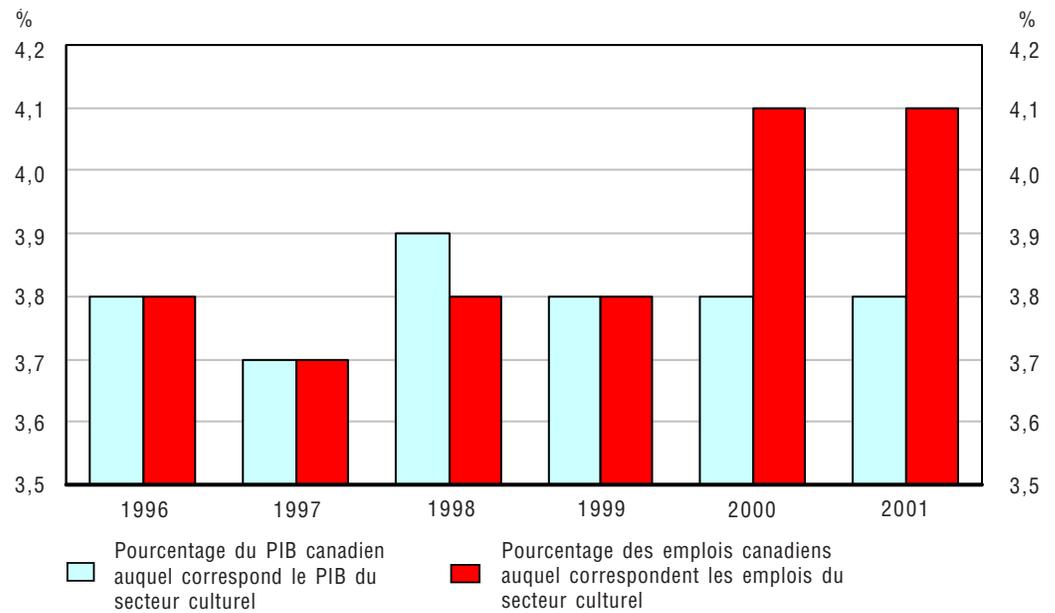
Source : *Statistique Canada*.

En moyenne, plus d'un demi-million de résidents canadiens travaillaient dans le secteur culturel durant chaque année de la période allant de 1996 à 2001 (tableau 4). Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur culturel a connu une progression croissante pendant cette période, comme le montre la figure 2. Le nombre total d'emplois dans le secteur a augmenté de 18 %, passant d'environ 517 800, en 1996, à 611 000 en 2001. Environ 4,1 % de tous les emplois canadiens se trouvaient dans le secteur culturel¹⁴, ce qui était légèrement supérieur au PIB total engendré par ce secteur (3,8 %) au cours de la même année (figure 4). Cette constatation n'étonne pas puisque l'on pourrait s'attendre à ce que la proportion d'emplois dans le secteur culturel soit supérieure (par rapport au PIB) en raison de la nature même de ce secteur à fort coefficient de main-d'œuvre.

Le taux moyen de croissance annuelle de l'emploi du secteur culturel était de 3,4 % pendant la période allant de 1996 à 2001, soit un taux supérieur au taux de croissance de 2,3 % de l'ensemble de l'économie canadienne pendant la même période (tableau 4). Par contre, le taux de croissance du secteur culturel a connu d'importantes fluctuations pendant cette période. La figure 5 montre que la croissance la plus rapide de l'emploi du secteur culturel s'est produite de 1999 à 2000 (9,1 %) et que l'emploi régressa de 0,9 % de 1996 à 1997 (figure 5). Il est intéressant de noter que le taux de croissance du PIB et de l'emploi du secteur culturel ont tous deux connu un sommet de 1999 à 2000.

Figure 4

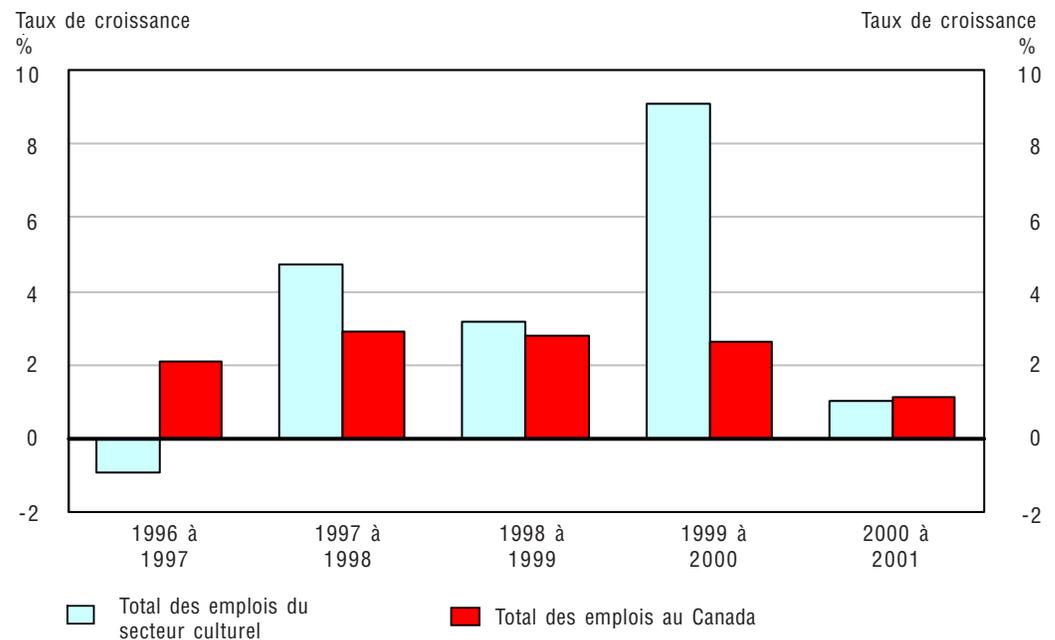
Moins que quatre pourcent de PIB canadien et de tous les emplois au Canada provenant du secteur culturel



Source : Statistique Canada.

Figure 5

L'emploi du secteur culturel a connu une croissance plus rapide que celle de l'ensemble de l'emploi du Canada au cours de la plupart des années



Source : Statistique Canada.

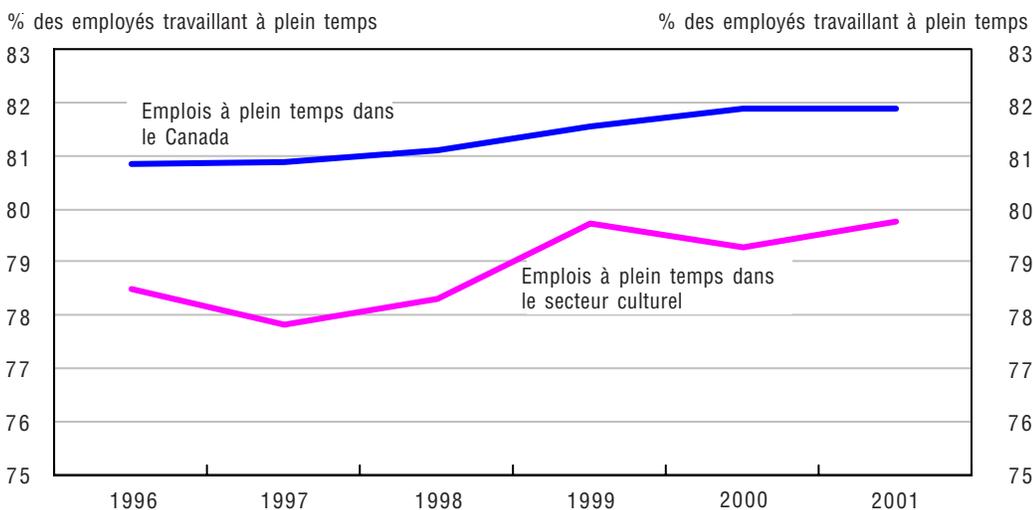
Le tableau 5 montre que le taux de chômage du secteur culturel a été inférieur au taux global de chômage au Canada (5,3 % contre 8,1 %), en moyenne, de 1996 à 2001. Il est possible que cela soit dû au fait, qu'en moyenne, une plus grande proportion de la main-d'œuvre du secteur culturel était composée de travailleurs indépendants que ce que l'on retrouve dans l'économie en général (26 % contre 16 %) de 1996 à 2001 (tableau 5). La proportion de travail indépendant plus élevée dans le secteur culturel s'explique principalement par la structure de l'emploi dans ce secteur fondé sur l'affectation des travailleurs à des projets particuliers. Le sous-secteur du *cinéma* est un exemple éloquent de cette activité reposant essentiellement sur des projets.

Une autre constatation importante est que seulement 8 % des emplois du secteur culturel se trouvaient dans le secteur public par rapport à 19 % de tous les emplois canadiens. De plus, le tableau 5 montre que le pourcentage des travailleurs du secteur culturel travaillant dans le secteur public est passé de 9 % en 1996 à 7 % en 2001. Ce recul a été compensé par une augmentation du nombre de travailleurs du secteur culturel occupant un emploi dans le secteur privé et par une augmentation du nombre de travailleurs indépendants pendant cette période.

La figure 6 montre que les travailleurs du secteur culturel sont un peu moins susceptibles que l'ensemble des travailleurs d'occuper un emploi à plein temps. En 2001, 79 % des travailleurs du secteur culturel travaillaient à plein temps, comparativement à 82 % de la population active totale du Canada (tableau 5). Ces résultats sont similaires à ceux d'autres études, dont une menée par Benhamou (2000), qui a conclu que les travailleurs à temps partiel ou les travailleurs indépendants sont beaucoup plus nombreux dans le secteur culturel que sur le marché du travail en général. La plus grande proportion d'emplois à temps partiel dans le secteur culturel par rapport à l'ensemble de l'économie est représentative de la nature unique de certains emplois du secteur culturel, comme l'écriture, qui ont tendance à être à temps partiel.

Figure 6

Le pourcentage des employés travaillant à plein temps dans le secteur culturel était inférieur à celui de tous les employés travaillant à plein temps au Canada



Source : Statistique Canada.

3.1 Emploi dans les sous-secteurs culturels

Le tableau 6 présente les données sur l'emploi dans le secteur culturel en fonction des sous-secteurs, de 1996 à 2001. Les trois grands sous-secteurs culturels au chapitre de l'emploi étaient également les plus importants pour ce qui est du PIB : *médias écrits*, *radiodiffusion* et *cinéma*. Le sous-secteur culturel des *médias écrits* comportait le plus de travailleurs, soit, en moyenne, 31 % de la main-d'œuvre du secteur culturel durant la période allant de 1996 à 2001. Entre 1996 et 2001, l'emploi dans ce sous-secteur s'est accru d'environ 6 %, à 165 500 travailleurs. Tout comme en ce qui a trait à la croissance du PIB, la plupart des emplois dans les *médias écrits* (64 %) ont été créés par la publication de journaux. En matière d'activité, ce sont les activités de fabrication qui ont créé le plus d'emplois dans ce sous-secteur, ayant créé, en moyenne, 42 % des emplois du sous-secteur des *médias écrits*, de 1996 à 2001 (se reporter à l'annexe B).

Tableau 6
Emploi du secteur culturel selon les sous-secteurs

Sous-secteurs culturels	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)	Part (en pourcentage) de l'emploi du secteur culturel (moyenne 1996 à 2001)
Médias écrits	156 000	160 000	150 600	151 200	168 000	165 500	158 600	31
Cinéma	44 000	49 800	63 800	78 800	84 000	91 800	67 500	13
Radiodiffusion	45 900	42 400	47 000	45 500	51 500	56 600	48 200	10
Design	44 700	42 000	42 400	42 500	45 900	44 600	43 700	9
Publicité	36 400	36 400	39 900	42 000	47 100	49 000	41 800	8
Patrimoine	31 900	32 000	33 300	34 800	35 100	35 600	33 800	7
Bibliothèques	24 700	24 700	24 700	24 700	24 700	24 600	24 700	5
Arts d'interprétation	24 000	21 600	22 200	20 900	21 000	21 100	21 800	4
Enregistrement sonore et édition musicale	16 100	18 000	21 100	17 400	15 200	17 200	17 500	3
Arts visuels	13 300	12 000	14 700	15 900	14 300	13 200	13 900	3
Architecture	10 000	9 700	12 200	14 400	18 200	15 700	13 400	3
Photographie	11 600	8 000	7 500	10 000	9 100	8 600	9 100	4
Festivals	2 300	2 300	2 900	3 200	3 600	4 000	3 000	1

Notes :

1. Les pourcentages de l'emploi du secteur culturel sont calculés sans tenir compte des chiffres des « services de soutien » puisque cette activité n'est pas catégorisée dans un sous-secteur culturel particulier.
2. Il convient de noter que les estimations du nombre d'emplois sont arrondies à la centaine près.
3. Les données relatives aux festivals proviennent du ministère du Patrimoine canadien et ne comprennent que les festivals qui sont subventionnés dans le cadre du Programme d'initiatives culturelles. Ces données ne constituent donc pas une évaluation détaillée du sous-secteur des festivals au Canada.

Source : Statistique Canada et le ministère du Patrimoine canadien.

Au chapitre de l'emploi, les autres grands sous-secteurs étaient le *cinéma* et la *radiodiffusion*, représentant, respectivement, 13 % et 10 % de l'emploi dans le secteur culturel. En moyenne, environ 67 500 personnes travaillaient dans le sous-secteur du *cinéma* au cours de la période, la plupart d'entre eux participant à des activités de production et de distribution (annexe B). En moyenne, le sous-secteur de la *radiodiffusion* employait environ 48 200 personnes (tableau 6). Tout comme pour le PIB, la plus grande proportion de l'emploi du sous-secteur de la *radiodiffusion*

se trouvait dans le secteur privé, particulièrement en ce qui a trait à la télévision (se reporter à l'annexe B).

En comparant la composition du PIB du secteur culturel et celle de l'emploi du même secteur, on note des ressemblances et des différences intéressantes parmi les divers sous-secteurs (tableau 2 et tableau 6). Certains sous-secteurs culturels ont présenté un écart plus grand entre leur part du PIB et leur part de l'emploi. Les *médias écrits*, par exemple, ont contribué 43 % du PIB du secteur culturel et 31 % des employés du secteur. Le sous-secteur du *design*, qui comptait 9 % des employés du secteur culturel, ne produisait que 3 % du PIB. D'un autre côté, certains sous-secteurs culturels ont présenté un écart plus petit entre leur part du PIB et leur part de l'emploi. Par exemple, *enregistrement sonore et édition musicale* représentait 3 % du PIB du secteur culturel et 3 % des employés.

3.2 Croissance de l'emploi dans les sous-secteurs culturels

À l'exception des sous-secteurs de la *photographie* (-25,9 %), des *arts d'interprétation*, (-12,1 %), des *bibliothèques* (-0,4 %), du *design* (-0,2 %) et des *arts visuels* (-0,8 %), l'emploi moyen a progressé dans tous les sous-secteurs culturels au cours de la période allant de 1996 à 2001, comme l'illustre le tableau 7. Les taux de croissance de l'emploi des sous-secteurs du *cinéma*, des *festivals*, de l'*architecture*, de la *publicité* et de la *radiodiffusion* ont dépassé ceux du secteur culturel en général.

Tableau 7

Taux de croissance de l'emploi dans les sous-secteurs culturels

Sous-secteurs culturels	Pourcentage de variation (1996 à 1997)	Pourcentage de variation (1997 à 1998)	Pourcentage de variation (1998 à 1999)	Pourcentage de variation (1999 à 2000)	Pourcentage de variation (2000 à 2001)	Pourcentage de variation (1996 à 2001)	Taux moyen de croissance annuelle (1996 à 2001)
Cinéma	13,2	28,1	23,5	6,6	9,3	108,6	9,0
Festivals	0,0	26,1	10,3	12,5	11,1	73,9	5,8
Architecture	-3,0	25,8	18,0	26,4	-13,7	57,0	6,5
Publicité	0,0	9,6	5,3	12,1	4,0	34,6	2,7
Radiodiffusion	-7,6	10,8	-3,2	13,2	9,9	23,3	1,4
Enregistrement sonore et édition musicale	11,8	17,2	-17,5	-12,6	13,2	6,8	2,3
Patrimoine	0,3	4,1	4,5	0,9	1,4	11,6	1,0
Médias écrits	2,6	-5,9	0,4	11,1	-1,5	6,1	0,4
Design	-6,0	1,0	0,2	8,0	-2,8	-0,2	-0,3
Bibliothèques	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,4	0,0
Arts visuels	-9,8	22,5	8,2	-10,1	-7,7	-0,8	1,4
Arts d'interprétation	-10,0	2,8	-5,9	0,5	0,5	-12,1	-1,5
Photographie	-31,0	-6,3	33,3	-9,0	-5,5	-25,9	17,3

Source : Statistique Canada.

Le *cinéma*, qui se classait au deuxième rang parmi les sous-secteurs culturels pour ce qui est de hausse du PIB, affichait la croissance la plus rapide de l'emploi, celui-ci ayant plus que doublé au cours de la période. Cet essor était surtout attribuable à la croissance de l'emploi dans les activités de production et vente au détail. L'augmentation des emplois à temps partiel explique en grande partie la croissance de l'emploi du sous-secteur du *cinéma*. Les *festivals* et l'*architecture* étaient deux

autres sous-secteurs en plein essor, avec des taux de croissance de 74 % et de 57 %, respectivement, de 1996 à 2001. La progression de l'emploi dans le sous-secteur de l'*architecture* était surtout attribuable à la hausse des emplois à plein temps.

La comparaison des taux de croissance au fil du temps révèle que 6 sous-secteurs culturels sur 13 ont subi un recul de 1996 à 1997 et de 2000 à 2001, alors que 11 sous-secteurs culturels sur 13 ont affiché un gain de 1997 à 1998.

3.3 Composition de la population active occupée dans les sous-secteurs culturels (plein temps / emploi autre qu'à plein temps¹⁵)

La plupart des travailleurs des différents sous-secteurs culturels occupaient des emplois à plein temps (tableau 8) principalement en *radiodiffusion* (91 %), en *publicité* (78 %), dans les *médias écrits* (75 %) et dans l'*enregistrement sonore et l'édition musicale* (65 %), en moyenne, de 1996 à 2001. Les « services de soutien » offraient également une majorité d'emplois à plein temps (71 %)¹⁶. Les autres sous-secteurs comptaient majoritairement des emplois à temps partiel. La *radiodiffusion* comptait le plus grand nombre d'emplois à plein temps, tandis que le *cinéma* présentait la plus forte proportion d'emplois autres qu'à plein temps¹⁶ (12 %), en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001.

Il est intéressant de noter que l'*enregistrement sonore et l'édition musicale* est le sous-secteur qui a connu la plus forte hausse de l'emploi à plein temps, qui est passé de 60 % en 1996 à 78 % en 2001. Le fléchissement le plus marqué, de 77 % en 1996 à 72 % en 2001, de l'emploi à plein temps s'est produit dans le sous-secteur des *médias écrits*. Dans l'ensemble, les sous-secteurs en croissance au chapitre des emplois à plein temps étaient beaucoup plus nombreux que ceux ayant subi un recul. De surcroît, les gains réalisés dans le nombre d'emplois à plein temps ont largement dépassé les pertes subies à cet égard.

Tableau 8

Pourcentage des travailleurs à plein temps dans les sous-secteurs culturels

Sous-secteurs culturels	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Pourcentage moyenne (1996 à 2001)	Points de pourcentage variation (1996 à 2001)
Radiodiffusion	89	91	82	97	94	93	91	4
Publicité	74	74	76	81	80	81	78	7
Médias écrits	77	77	76	72	73	72	75	-5
Enregistrement sonore et édition musicale	60	54	55	74	69	78	65	18
Services de soutien	72	71	76	68	68	70	71	-2
Architecture	44	31	47	48	47	55	45	11
Arts d'interprétation	42	41	35	28	48	45	40	3
Patrimoine	40	40	39	38	38	38	39	-3
Design	36	36	31	35	36	39	35	2
Arts visuels	28	24	32	29	24	33	28	5
Photographie	20	17	24	21	14	23	20	3
Cinéma	14	12	12	13	11	11	12	-4
Festivals
Bibliothèques

Notes :

. Pas disponible pour aucune période de référence.

1. Parmi les emplois autres qu'à plein temps, on retrouve les emplois à temps partiel, les emplois contractuels et le travail à la pige.
2. Les services de soutien sont une activité et non un sous-secteur culturel. Contrairement aux autres activités, comme la création, la production, etc., ces services ne sont pas catégorisés dans un sous-secteur culturel particulier.

Source : Statistique Canada.

4. Répercussions économiques du secteur culturel par activité

Les retombées économiques du secteur culturel s'étendent à presque chaque activité économique, y compris les secteurs de la création, de la production, de la préservation, de la fabrication, de la vente au détail et de la vente en gros.¹⁷ La zone de texte 1 et la figure de l'annexe C décrivent les diverses activités qui composent la chaîne des activités culturelles.¹⁸

Tableau 9
PIB et emploi par activité dans le secteur culturel

Activités culturelles	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne (1996 à 2001)	Pourcen- tage de variation (1996 à 2001)	Pourcen- tage de la part (1996 à 2001)
						PIB			
<i>(millions de dollars courants)</i>									
Production	14 333	15 003	16 199	16 764	17 807	18 625	16 455	29,9	49
Fabrication	5 406	5 582	5 788	6 216	7 157	7 537	6 281	39,4	19
Création	4 446	4 572	4 969	5 325	5 845	5 869	5 171	32,0	15
Services de soutien	2 830	2 868	3 037	3 331	4 146	3 882	3 349	37,2	10
Distribution	2 217	2 416	2 382	2 317	2 534	2 573	2 407	16,1	7
						Emploi			
<i>(nombre)</i>									
Production	251 700	250 100	266 700	268 100	293 100	296 900	271 100	18,0	49
Création	91 000	88 700	94 200	100 500	109 100	106 100	98 300	16,6	18
Fabrication	64 300	66 700	69 500	69 700	73 100	77 100	70 000	19,9	13
Services de soutien	57 100	54 600	55 100	60 300	67 600	63 700	59 800	11,6	11
Distribution	53 800	53 200	51 800	55 900	62 100	67 200	57 000	25,0	10

Notes :

1. La méthode de la *valeur ajoutée* a été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'Annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie.
2. Les estimations du nombre d'emplois sont arrondies à la centaine près.

Source : Statistique Canada.

Le tableau 9 présente le PIB et l'emploi par activité dans le secteur culturel. Dans l'ensemble, le PIB et l'emploi étaient en hausse dans toutes les composantes des activités des secteurs culturels au cours de la période allant de 1996 à 2001. L'activité la plus importante en ce qui concerne l'apport au PIB et à l'emploi dans le secteur culturel a été la *production* qui a contribué pour environ 16,5 milliards de dollars au PIB et a employé 271 100 travailleurs, en moyenne, au cours de la période visée (tableau 9).

La production a contribué pour presque la moitié du PIB et de l'emploi du secteur culturel. Dans l'ensemble, la fabrication venait au deuxième rang du PIB du secteur culturel, alors que l'activité de création occupait le deuxième rang au chapitre de l'emploi dans le secteur culturel au cours de la même période. La création, la production et la fabrication étaient les activités culturelles qui ont enregistré une

certaine croissance du PIB chaque année alors que la fabrication a été la seule activité culturelle ayant affiché une hausse dans l'emploi tous les ans au cours de la période de 1996 à 2001 (tableau 9).

Bien que toutes les activités aient enregistré une croissance, l'activité de la fabrication a connu la progression la plus rapide du secteur culturel sur le plan du PIB et l'activité de distribution a enregistré la plus forte croissance en ce qui a trait à l'emploi. Dans le secteur culturel, le PIB provenant de la fabrication a augmenté de 39,4 % et l'emploi dans les activités de distribution s'est accru de 25,0 % de 1996 à 2001 (tableau 9).

5. Le PIB du secteur culturel calculé selon la méthode de la demande finale

Dans la présente section, nous tentons d'évaluer le PIB du secteur culturel au moyen de la méthode de la *demande finale (dépenses)*. Cette méthode calcule le PIB en additionnant toutes les ventes faites par les établissements aux utilisateurs finaux, puis en soustrayant les importations. Les diverses sources de données et le processus d'estimation sont les suivants :

Dépenses personnelles en biens et services culturels

Les estimations relatives à l'ensemble des dépenses des ménages liées aux activités et aux événements culturels proviennent de l'*Enquête sur les dépenses des familles (EDF)* ou de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* et du *Système de comptabilité nationale (SCN)*. Le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* procure les lignes directrices concernant les critères de définition et d'inclusion des biens et des services culturels. Les données sur les dépenses de consommation des biens et services culturels suivants sont comprises :

- œuvres d'art, sculptures et vases
- antiquités
- entrées au cinéma
- matériel destiné aux artistes, troussees d'artisanat, de bricolage et de travaux manuels
- appareils et accessoires photographiques
- instruments de musique, et pièces et accessoires
- disques compacts, cassettes, vidéos et vidéodisques
- location de vidéocassettes et de vidéodisques
- pellicule photographique et développement
- services de photographes et autres services photographiques
- abonnement à un service de câblodistribution ou à un service par satellite
- entrées à des musées et à d'autres activités et sites
- services de bibliothèque (photocopies, frais de bibliothèque et amendes)
- spectacles
- journaux
- magazines
- livres (sauf les manuels scolaires)
- cartes géographiques, partitions et autres documents imprimés
- manuels scolaires

Excédent ou déficit commercial international de la culture

Les données concernant l'importation et l'exportation des biens culturels proviennent de la Division du commerce international de Statistique Canada, tandis que les données du commerce international portant sur les services culturels et la propriété intellectuelle proviennent de la Division de la balance des paiements de Statistique Canada. Alors que les données sur le commerce des services culturels sont fondées sur le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, les données sur le commerce des biens culturels ne le sont pas. Ces dernières ont été produites avant la présentation du *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*. Pour les prochains cycles d'analyse de l'incidence économique, on utilisera des données sur le commerce mises à jour qui refléteront le cadre.

Dépenses gouvernementales en biens et services

L'estimation des dépenses gouvernementales en biens et services culturels, qui incluent également les dépenses d'investissement, s'effectue à l'aide de l'*Enquête sur les dépenses publiques de la culture*. Il convient de souligner que nous n'incluons pas les subventions publiques dans cette catégorie.

Le tableau 10 présente le PIB du secteur culturel obtenu par la méthode de la *demande finale*. Il convient de souligner que les estimations du PIB produites à l'aide de cette méthode sont différentes des estimations du PIB calculées à l'aide de la méthode de la *valeur ajoutée* (dans la section 2). Il existe principalement deux raisons pour cela. D'abord, le PIB du secteur culturel calculé par la méthode de la *valeur ajoutée* dérive des estimations du PIB provenant de chacun des sous-secteurs culturels, qui sont ensuite mises ensemble pour calculer le PIB culturel total. Étant donné que certaines des catégories du SCIAN utilisées pour obtenir le PIB des sous-secteurs ne sont pas disponibles, les catégories totalisées du SCIAN sont utilisées et pourraient conduire à des surestimations. Ensuite, pour la catégorie des biens culturels, les données sur le commerce utilisées dans la méthode de la *demande finale* ne sont pas fondées sur le cadre culturel en raison du manque de données disponibles.

Tableau 10

Le PIB du secteur culturel calculé selon la méthode de demand final

(millions de dollars courants)	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Dépenses personnelles en biens et services culturels	18 730	20 113	21 411	22 003	23 367	24 696
Total net des exportations (exportations-importations)	-2 663	-2 734	-2 613	-1 980	-2 286	-2 213
Dépenses publiques	5 640	5 515	5 675	5 777	6 135	6 511
PIB	21 707	22 895	24 473	25 800	27 216	28 993

Source : Statistique Canada.

6. Conclusion

Le présent document a examiné le rôle de la culture dans l'économie canadienne de manière plus détaillée que jamais auparavant. Nous avons étudié le cœur même de la contribution du secteur culturel à l'activité économique en l'évaluant et en l'analysant au chapitre du PIB et de l'emploi. Au cours de la période visée de six années (1996 à 2001), le secteur culturel a été plus performant, en ce qui concerne son apport à l'emploi, que le reste de l'économie et de plus a déclaré un taux de croissance de son PIB semblable à celui de l'économie totale.

Le secteur culturel a engendré plus de 33 milliards de dollars en PIB (environ 3,8 % du PIB canadien), en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001. Le PIB du secteur culturel a augmenté à la même taux que le PIB canadien total (31,7 % contre 32,0 %) de 1996 à 2001.

Les *médias écrits*, la *radiodiffusion* et le *cinéma* ont affiché les PIB et les emplois les plus élevés dans le secteur culturel. Ensemble, ces sous-secteurs représentaient 64 % du PIB du secteur culturel et 54 % des emplois, en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001.

Les *médias écrits* constituaient le sous-secteur culturel le plus important en ce qui concerne la création de PIB : ce sous-secteur représentait 43 % du PIB et 31 % de l'emploi du secteur culturel, en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001.

L'activité la plus importante sur le plan de l'apport au PIB et à l'emploi du secteur culturel a été la production, qui a engendré environ la moitié du PIB et de l'emploi dans le secteur culturel, en moyenne, au cours de la période visée.

La contribution globale du secteur culturel à l'emploi au Canada a représenté en moyenne un peu plus d'un demi-million d'emplois au cours de la période allant de 1996 à 2001. L'emploi dans le secteur culturel s'est développé plus rapidement que l'emploi dans l'économie canadienne (18 % contre 12 %). Le secteur culturel a en outre fortement contribué à la création d'emplois au Canada. Environ 3,9 % de tous les emplois créés chaque année au Canada au cours de la période visée l'ont été dans le secteur culturel.

Même si la plupart des emplois du secteur culturel étaient des postes à plein temps, une plus petite partie de la main-d'œuvre du secteur culturel occupait un emploi à plein temps que la population active canadienne. En moyenne, 79 % de la population active du secteur culturel occupait un poste à plein temps, comparativement aux 82 % de la population canadienne active employée au cours de la période étudiée.

Le travail indépendant constituait également un facteur important. En moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001, plus d'un quart des travailleurs du secteur culturel étaient des travailleurs indépendants, une proportion supérieure à l'ensemble de tous les travailleurs indépendants canadiens. Le secteur culturel était aussi moins dépendant du secteur public. En moyenne, seulement 8 % des travailleurs du secteur culturel étaient à l'emploi du secteur public comparativement à 19 % de tous les travailleurs canadiens.

Même si le secteur culturel représentait moins de 5 % du PIB et de l'emploi à l'échelle canadienne, l'étude montre que le PIB et l'emploi provenant du secteur culturel a connu une progression plus rapide que l'économie canadienne globale.

Ces tendances positives constantes en ce qui concerne l'apport au PIB et à l'emploi renforcent l'importance du secteur culturel en tant que contributeur à la croissance économique canadienne. Il convient également de souligner que seul l'effet direct de la culture a été évalué. Les effets indirects et induits du secteur culturel n'ont pas été étudiés. Si l'on ajoutait les effets indirects et induits, cela augmenterait encore la magnitude des retombées économiques du secteur culturel. De plus amples recherches sont nécessaires pour les étudier et les estimer.

Constatations clés

- En 2001, l'industrie culturelle canadienne a contribué plus de 38 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB), ce qui représente une augmentation de plus de 9 milliards de dollars depuis 1996. En ce qui concerne la valeur ajoutée,¹⁹ le secteur culturel a représenté 3,8 % du PIB canadien en 2001.
- Les *médias écrits* représentaient le sous-secteur le plus important en ce qui concerne la production de valeur ajoutée – ce qui représentait environ la moitié de tout le PIB du secteur culturel, en moyenne, pour la période allant de 1996 à 2001.
- Au cours de la période de six ans (1996 à 2001), le PIB du secteur culturel a augmenté à la même taux que la croissance globale du PIB canadien (31,7 % contre 32,0 %).
- Tous les sous-secteurs culturels, sauf les *arts visuels*, l'*enregistrement sonore et l'édition musicale*, les *arts d'interprétation* et les *bibliothèques* ont déclaré une croissance du PIB au cours de la période allant de 1996 à 2001.
- En 2001, 4,1 % de la population active du Canada, soit 611 000 personnes, occupaient un emploi dans le secteur culturel.
- L'emploi dans le secteur culturel du Canada a progressé plus rapidement que l'emploi total dans l'économie canadienne. L'emploi dans le secteur culturel a augmenté de 18 % comparativement au taux de croissance de 12 % pour l'ensemble de l'économie canadienne au cours de la période allant de 1996 à 2001.
- Les *médias écrits* représentaient le sous-secteur le plus important en ce qui concerne l'emploi – s'accaparant à lui seul plus du quart de l'emploi dans le secteur culturel, en moyenne, pour la période allant de 1996 à 2001.
- Les *médias écrits*, la *radiodiffusion* et le *cinéma* ont dominé le PIB et l'emploi dans le secteur culturel. Ensemble, ils représentaient plus que la moitié du PIB culturel et de l'emploi, en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001.
- À part les *arts d'interprétation*, les *bibliothèques*, le *design* et les *arts visuels*, tous les sous-secteurs culturels ont connu une progression dans l'emploi au cours de la période allant de 1996 à 2001. Le *cinéma* a affiché la plus forte croissance de l'emploi (108,6 %) au cours de cette même période.
- La plupart des emplois du secteur culturel étaient des postes à plein temps. Cependant, en comparaison de la moyenne canadienne globale, une plus petite proportion des emplois du secteur culturel étaient des postes à plein temps. En moyenne, au cours de la période étudiée, 79 % de la population active du secteur culturel occupaient un poste à plein temps, comparativement aux 82 % de la population canadienne active dans son ensemble.

- Le taux de chômage dans le secteur culturel était plus bas que la moyenne de l'industrie pansectorielle – 5,3 % contre 8,1 % (moyenne pour 1996 à 2001).
- Dans le secteur culturel, un travailleur sur quatre était travailleur indépendant (26 %) contre 16 % dans l'industrie pansectorielle, en moyenne, au cours de la période allant de 1996 à 2001.
- Seulement 8 % des travailleurs du secteur culturel étaient à l'emploi du secteur public contre 19 % de tous les travailleurs canadiens (moyenne de 1996 à 2001).
- L'activité la plus importante en ce qui concerne la contribution au PIB et la création d'emplois dans le secteur culturel a été la production : elle a représenté environ la moitié du PIB et de l'emploi dans le secteur culturel, en moyenne, au cours de la période 1996-2001.
- Bien que toutes les activités aient déclaré une hausse, la croissance la plus rapide dans le secteur culturel revient à l'activité de la fabrication pour le PIB et à l'activité de la distribution pour l'emploi.

Références

- Benhamou, F. (2000) « The Opposition of Two Models of Labour Market Adjustment. The Case of the Audiovisual and Performing Arts in France and the United Kingdom » *Journal of Cultural Economics*, 24p, p.301-319.
- Benhamou, F. (1996) *L'économie de la culture*, Éditions La Découverte (Repères 192), Paris.
- Dayton-Johnson, J. (2000) « What's different about cultural products? An economic framework » Recherche et analyses stratégiques (RAS), Ministère du Patrimoine canadien, Hull.
- Guitierrez del Castillo, R. (2002) « Cultural Indicators in Spain » Présenté au Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, disponible à : www.colloque2002symposium.gouv.qc.ca, vu le 27 juillet 2004.
- Manninen, A. (2002) Cultural Consumption and Practices: A National and Cross-National Perspective, présenté au Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, disponible à : www.colloque2002symposium.gouv.qc.ca, vu le 27 juillet 2004.
- Melo, D. (2002) « Economics and Culture: Two Case Studies in Colombia » présenté au Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, disponible à www.colloque2002symposium.gouv.qc.ca, vu le 27 juillet 2004.
- Statistique Canada. (2004) « *Cadre canadien pour les statistiques culturelles* » Document de recherche, catalogue n° 81-595-MIF2004021, Statistique Canada, disponible à : <http://dissemination.statcan.ca:8083/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2004021.pdf>.
- Statistique Canada. (2002) Produit intérieur brut par industrie – Sources des données et méthodologie, division des mesures et analyses des industries, Statistique Canada, catalogue n° 15-547-XIE, disponible à <http://dissemination.statcan.ca:8083/english/freepub/15-547-XIE/15-547-XIE02001.pdf>, vu le 27 juillet 2004.
- SAGIT (1999), *Canadian culture in a global world: New strategies for culture and trade*, The Cultural Industries Sectoral Advisory Group on International Trade (SAGIT).
- Throsby, D. (1994), « The Production and consumption of the arts: A view of cultural economics », *Journal of Economic Literature*, 32, 1-29.

Annexe A : PIB dans les sous-secteurs culturels

Tableau A.1

PIB du secteur culturel 1996

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	834	5 685	A	4 756	511	11 786
Cinéma	505	547	A	449	613	2 114
Radiodiffusion	102	2 393	A	...	853	3 348
<i>Privée :</i>	...	2 044	504	...
<i>Télévision</i>	...	1 833	293	...
<i>Radio</i>	...	211	211	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	349	349	...
Enregistrement sonore et édition musicale	211	339	A	201	180	931
Arts d'interprétation	110	1 350	A	...	A	1 460
Arts visuels	923	287	A	A	30	1 240
Architecture	627	...	A	627
Photographie	292	.	A	...	30	322
Design	844	844
Publicité	A	1 731	1 731
Festivals	A	34	A	34
Patrimoine	...	812	A	812
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	605
<i>Parcs naturels</i>	...	207
Bibliothèques	.	1 156	A	1 156
Total	4 446	14 333	2 830	5 406	2 217	29 232

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : *Statistique Canada*.

Tableau A.2

PIB du secteur culturel 1997

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	1 030	6 162	A	4 881	545	12 618
Cinéma	568	438	A	485	634	2 125
Radiodiffusion	132	2 361	A	...	1 018	3 511
<i>Privée :</i>	...	2 215	602	...
<i>Télévision</i>	...	1 969	356	...
<i>Radio</i>	...	246	246	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	416	416	...
Enregistrement sonore et édition musicale	308	344	A	215	175	1 042
Arts d'interprétation	72	1 297	A	...	A	1 369
Arts visuels	801	282	A	A	22	1 105
Architecture	553	...	A	553
Photographie	210	.	A	...	22	232
Design	899	899
Publicité	A	1 840	1 840
Festivals	A	34	A	34
Patrimoine	...	829	A	829
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	614
<i>Parcs naturels</i>	...	215
Bibliothèques	.	1 146	A	1 146
Total	4 572	15 003	2 868	5 582	2 416	30 441

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.
2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau A.3
PIB du secteur culturel 1998

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	979	6 870	A	5 029	450	13 328
Cinéma	643	680	A	568	673	2 564
Radiodiffusion	150	2 600	A	...	1 031	3 781
<i>Privée :</i>	...	2 166	597	...
<i>Télévision</i>	...	1 897	328	...
<i>Radio</i>	...	269	269	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	434	434	...
Enregistrement sonore et édition musicale	353	404	A	191	176	1 124
Arts d'interprétation	96	1 467	A	...	A	1 563
Arts visuels	882	266	A	A	26	1 174
Architecture	742	...	A	742
Photographie	209	.	A	...	26	235
Design	916	916
Publicité	A	1 851	1 851
Festivals	A	45	A	45
Patrimoine	...	877	A	877
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	639
<i>Parcs naturels</i>	...	239
Bibliothèques	.	1 137	A	1 137
Total	4 969	16 199	3 037	5 788	2 383	32 376

Notes :

- A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories
 - . pas disponible pour aucune période de référence
 - ... n'ayant pas lieu de figurer
1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.
 2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau A.4

PIB du secteur culturel 1999

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	956	7 091	A	5 299	497	13 843
Cinéma	801	779	A	690	605	2 875
Radiodiffusion	196	2 650	A	...	1 010	3 856
<i>Privée :</i>	...	2 277	637	...
<i>Télévision</i>	...	2 006	366	...
<i>Radio</i>	...	271	271	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	373	373	...
Enregistrement sonore et édition musicale	84	313	A	228	151	776
Arts d'interprétation	221	1 360	A	...	A	1 581
Arts visuels	1 025	235	A	A	27	1 287
Architecture	764	...	A	764
Photographie	332	.	A	...	27	359
Design	946	946
Publicité	A	2 235	2 235
Festivals	A	50	A	50
Patrimoine	...	921	A	921
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	660
<i>Parcs naturels</i>	...	261
Bibliothèques	.	1 128	A	1 128
Total	5 325	16 764	3 331	6 216	2 318	33 954

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.
2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau A.5
PIB du secteur culturel 2000

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	1 165	7 677	A	6 227	506	15 575
Cinéma	990	721	A	673	685	3 069
Radiodiffusion	200	2 901	A	...	1 135	4 236
<i>Privée :</i>	...	2 426	660	...
<i>Télévision</i>	...	2 129	363	...
<i>Radio</i>	...	297	297	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	475	475	...
Enregistrement sonore et édition musicale	125	326	A	257	144	852
Arts d'interprétation	44	1 260	A	...	A	1 304
Arts visuels	934	243	A	A	32	1 209
Architecture	1 024	...	A	1 024
Photographie	343	.	A	...	32	375
Design	1 020	1 020
Publicité	A	2 532	2 532
Festivals	A	57	A	57
Patrimoine	...	970	A	970
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	681
<i>Parcs naturels</i>	...	288
Bibliothèques	.	1 120	A	1 120
Total	5 845	17 807	4 146	7 157	2 534	37 489

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.
2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau A.6
PIB du secteur culturel 2001

Sous-secteurs culturels (millions de dollars courants)	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	1 295	8 267	A	6 663	520	16 745
Cinéma	1 144	732	A	651	685	3 212
Radiodiffusion	225	3 079	A	...	1 164	4 468
<i>Privée :</i>	...	2 566	651	...
<i>Télévision</i>	...	2 264	349	...
<i>Radio</i>	...	302	302	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	513	513	...
Enregistrement sonore et édition musicale	111	332	A	224	141	808
Arts d'interprétation	62	1 312	A	...	A	1 374
Arts visuels	765	222	A	A	33	1 020
Architecture	916	...	A	—	...	916
Photographie	310	.	A	—	33	343
Design	1 039	1 039
Publicité	A	2 493	2 493
Festivals	A	65	A	65
Patrimoine	...	1 010	A	1 010
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	710
<i>Parcs naturels</i>	...	300
Bibliothèques	.	1 113	A	1 113
Total	5 869	18 625	3 882	7 537	2 573	38 486

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

.

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les méthodes de la *valeur ajoutée* et du *revenu* ont été utilisées pour calculer le PIB. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication de la méthodologie. Pour obtenir une explication et une description des diverses catégories du SCIAN utilisées aux fins de l'estimation des divers sous-secteurs culturels, se reporter aux annexes E et F.
2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Annexe B : Emploi dans les sous-secteurs culturels

Tableau B.1

Emploi dans le secteur culturel 1996

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	8 126	74 200	A	57 591	16 101	156 018
Cinéma	4 915	18 662	A	5 223	15 241	44 041
Radiodiffusion	873	29 233	A	...	15 763	45 868
<i>Privée :</i>	...	22 898	8 266	...
<i>Télévision</i>	...	18 644	4 012	...
<i>Radio</i>	...	4 254	4 254	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	6 335	6 335	...
Enregistrement sonore et édition musicale	2 052	8 394	A	1 498	4 196	16 139
Arts d'interprétation	1 069	22 843	A	...	A	23 912
Arts visuels	8 987	3 046	A	A	1 221	13 254
Architecture	9 915	...	A	9 915
Photographie	10 356	.	A	...	1 221	11 577
Design	44 700	44 700
Publicité	A	36 433	36 433
Festivals	A	2 300	A	2 300
Patrimoine	...	31 857	A	31 857
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	23 373
<i>Parcs naturels</i>	...	8 485
Bibliothèques	.	24 682	A	24 682
Total	90 993	251 650	57 077	64 311	53 742	517 773

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau B.2
Emploi dans le secteur culturel 1997

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	10 589	74 284	A	58 864	16 249	159 986
Cinéma	5 837	21 259	A	6 417	16 244	49 757
Radiodiffusion	1 259	26 096	A	...	15 051	42 405
<i>Privée :</i>	...	20 312	8 173	...
<i>Télévision</i>	...	16 033	3 894	...
<i>Radio</i>	...	4 279	4 279	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	5 784	5 784	...
Enregistrement sonore et édition musicale	3 170	9 508	A	1 390	3 849	17 917
Arts d'interprétation	738	20 891	A	...	A	21 629
Arts visuels	8 234	2 826	A	A	884	11 944
Architecture	9 629	...	A	—	...	9 629
Photographie	7 117	.	A	—	884	8 001
Design	42 080	42 080
Publicité	A	36 367	36 367
Festivals	A	2 271	A	2 271
Patrimoine	...	31 913	A	31 913
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	23 510
<i>Parcs naturels</i>	...	8 403
Bibliothèques	.	24 657	A	24 657
Total	88 653	250 071	54 547	66 671	53 160	513 102

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau B.3
Emploi dans le secteur culturel 1998

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	10 459	67 070	A	61 099	11 965	150 593
Cinéma	6 864	30 647	A	6 946	19 325	63 782
Radiodiffusion	1 546	30 868	A	...	14 591	47 004
<i>Privée :</i>	...	25 378	8 160	...
<i>Télévision</i>	...	21 053	3 881	...
<i>Radio</i>	...	4 325	4 279	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	5 490	5 490	...
Enregistrement sonore et édition musicale	3 776	11 859	A	1 429	4 033	21 097
Arts d'interprétation	1 021	21 208	A	...	A	22 229
Arts visuels	9 420	4 294	A	A	954	14 668
Architecture	12 233	...	A	12 233
Photographie	6 528	.	A	...	954	7 482
Design	42 360	42 360
Publicité	A	39 869	39 869
Festivals	A	2 908	A	2 908
Patrimoine	...	33 347	A	33 347
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	24 216
<i>Parcs naturels</i>	...	9 131
Bibliothèques	.	24 632	A	24 632
Total	94 207	266 702	55 071	69 474	51 822	537 276

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau B.4
Emploi dans le secteur culturel 1999

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	10 071	67 993	A	59 849	13 283	151 196
Cinéma	8 441	32 913	A	8 386	22 073	71 813
Radiodiffusion	1 977	28 656	A	...	14 859	45 492
<i>Privée :</i>	...	22 674	8 131	...
<i>Télévision</i>	...	18 375	3 832	...
<i>Radio</i>	...	4 299	4 299	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	5 982	5 982	...
Enregistrement sonore et édition musicale	884	11 392	A	1 413	3734	17 423
Arts d'interprétation	2 333	18 497	A	...	A	20 830
Arts visuels	10 801	4 119	A	A	953	15 873
Architecture	14 388	...	A	14 388
Photographie	9 109	.	A	...	953	10 062
Design	42 543	42 543
Publicité	A	41 953	41 953
Festivals	A	3 163	A	3 163
Patrimoine	...	34 780	A	34 780
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	24 922
<i>Parcs naturels</i>	...	9 858
Bibliothèques	.	24 632	A	24 632
Total	100 547	268 098	60 278	69 647	55 857	554 428

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau B.5
Emploi dans le secteur culturel 2000

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	12 496	78 900	A	63 372	13 147	167 933
Cinéma	10 620	36 612	A	8 272	29 498	84 002
Radiodiffusion	2 114	34 396	A	...	14 987	51 496
<i>Privée :</i>	...	28 391	8 218	...
<i>Télévision</i>	...	23 985	3 812	...
<i>Radio</i>	...	4 406	4 406	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	6 005	6 005	...
Enregistrement sonore et édition musicale	1 342	9 127	A	1 423	3 278	15 170
Arts d'interprétation	470	20 480	A	...	A	20 950
Arts visuels	10 023	3 154	A	A	1 091	14 268
Architecture	18 167	...	A	18 167
Photographie	7 990	.	A	...	1 091	9 081
Design	45 862	45 862
Publicité	A	47 142	47 142
Festivals	A	3 517	A	3 517
Patrimoine	...	35 146	A	35 146
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	25 022
<i>Parcs naturels</i>	...	10 124
Bibliothèques	.	24 607	A	24 607
Total	109 084	293 081	67 572	73 067	62 109	604 913

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Tableau B.6
Emploi dans le secteur culturel 2001

Sous-secteurs culturels	Création	Production	Services de soutien	Fabrication	Distribution	Total
Médias écrits	13 843	71 783	A	66 983	12 889	165 498
Cinéma	12 231	37 180	A	8 652	33 701	91 764
Radiodiffusion	2 286	39 088	A	...	15 261	56 634
<i>Privée :</i>	...	33 083	8 565	...
<i>Télévision</i>	...	28 427	3 909	...
<i>Radio</i>	...	4 656	4 656	...
<i>Publique et non commerciale</i>	...	6 005	6 005	...
Enregistrement sonore et édition musicale	1 186	11 431	A	1 453	3 166	17 235
Arts d'interprétation	659	20 428	A	...	A	21 087
Arts visuels	8 181	3 937	A	A	1 094	13 212
Architecture	15 669	...	A	15 669
Photographie	7 496	.	A	...	1 094	8 590
Design	44 560	44 560
Publicité	A	48 982	48 982
Festivals	A	3 911	A	3 911
Patrimoine	...	35 519	A	35 519
<i>À l'exclusion des parcs naturels</i>	...	25 122
<i>Parcs naturels</i>	...	10 398
Bibliothèques	.	24 591	A	24 591
Total	106 111	296 850	63 712	77 088	67 204	610 965

Notes :

A détermine les différentes catégories qui sont regroupées avec d'autres catégories

. pas disponible pour aucune période de référence

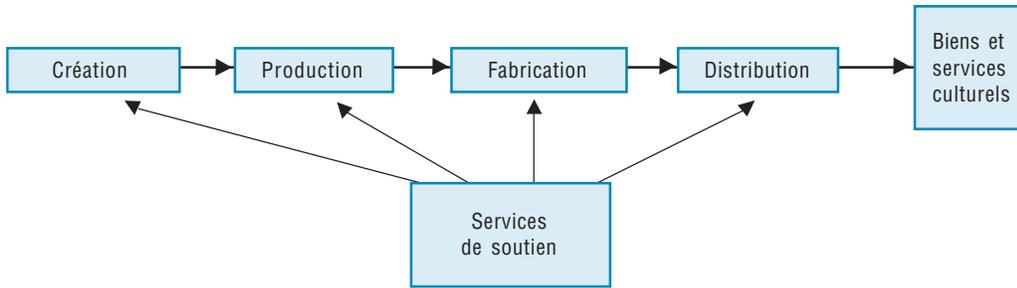
... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour obtenir une explication des diverses catégories du SCIAN utilisées dans l'estimation des divers sous-secteurs culturels, veuillez consulter les annexes E et F. L'annexe D décrit la méthode utilisée pour estimer l'emploi dans les sous-secteurs culturels.

2. La ventilation de divers sous-secteurs culturels est présentée en italiques.

Source : Statistique Canada.

Annexe C : Chaîne créative



Source : Statistique Canada (2004).

Annexe D : Méthodologie

Produit intérieur brut (PIB) :

Méthode de la valeur ajoutée : Cette méthode calcule le PIB en mesurant la valeur brute de la production de chaque entreprise, puis en soustrayant de celle-ci les coûts de production de chaque entreprise sous forme de ses achats d'autres entreprises.

Statistiques sur l'emploi

Les statistiques sur l'emploi sont obtenues principalement de l'*Enquête sur la population active (EPA)* qui est fondée sur le SCIAN et la Classification type des professions (CTP). Lorsque les données de l'EPA ne sont pas disponibles, nous utilisons différentes enquêtes pour mesurer les taux d'emploi. Il convient de signaler que nous n'examinons pas la contribution économique (soit le PIB ou les emplois) des travailleurs du secteur culturel qui travaillent dans des industries ne se rattachant pas à la culture, car ces emplois ne font pas du tout partie du cadre de l'étude. De la même façon, les travailleurs ne faisant pas partie du secteur culturel mais qui travaillent dans l'industrie culturelle sont inclus dans les taux d'emplois. Nous ne mesurons pas non plus la contribution des bénévoles.

Sous-secteurs culturels (Industries culturelles)

1. Médias écrits

1.1 Activités de création des médias écrits : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71151 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) du SCIAN²⁰ mises en tabulation recoupée avec les groupes professionnels suivants de la CTP : F021 (Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines), F022 (journalistes) et F025 (Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes).²¹ Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création des médias écrits* des établissements de la classe 71151 du SCIAN (ces groupes professionnels saisissent la partie de la classe 71151 ayant trait seulement aux activités de *création des médias écrits*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM²² 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont estimés à l'aide de données du tableau CANSIM (classe du SCIAN 71151) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F021, F022, F023 et F025.
- **Contribution à l'emploi :** L'EPA fournit des estimations sur l'emploi (classe du SCIAN 71151) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F021, F022, F023 et F025.

1.2 Activités de production des médias écrits : comprend les activités d'établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 51111 (Éditeurs de journaux), 51112 (Éditeurs de périodiques), 51113 (Éditeurs de livres), 51119 (Autres éditeurs) et 51611 (Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données des classes individuelles requises du SCIAN ne sont pas disponibles, nous utilisons les données de la classe du SCIAN 511 (Édition) tirées du tableau CANSIM, qui comprennent toutes les classes du SCIAN citées ainsi que deux autres classes, 51114 (Éditeurs d'annuaires et de répertoires) et 5112 (Éditeurs de logiciels). Pour exclure la classe 5112 du SCIAN, nous utilisons le pourcentage d'emploi de la classe 5112 dans la classe 511 pour exclure la classe 5112 du PIB de la classe 511.
- **Contribution à l'emploi :** Les données sont tirées de l'Enquête sur la population active pour la classe du SCIAN 5111 (Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de bases de données) qui comprend la classe du SCIAN requise ainsi qu'une classe du SCIAN supplémentaire, 51114 (Éditeurs d'annuaires et de répertoires).

1.3 Activités de fabrication des médias écrits : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 323113 (Impression – sérigraphie commerciale), 323114 (Impression – impression instantanée), 323115 (Impression – impression numérique), 323119 (Autres activités d'impression) et 32312 (Activités de soutien à l'impression). Puisque les données individuelles des classes du SCIAN 32311, 323114, 323115 et 323119 ne sont pas disponibles, nous utilisons la classe 32311 (Impression), qui comprend toutes les classes du SCIAN ainsi que la classe supplémentaire 323116 (Impression de formulaires commerciaux en liasses).

Source des données : Enquête annuelle des manufactures (CANSIM tableau 301-0003)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Il s'agit de la valeur totale de la fabrication à valeur ajoutée pour les classes 32311 et 32312 du SCIAN selon l'*Enquête annuelle des manufactures*. On entend par fabrication à valeur ajoutée la valeur ajoutée des activités de fabrication seulement.
- **Contribution à l'emploi :** Il s'agit des travailleurs de la production selon l'Enquête annuelle des manufactures (nombre de travailleurs de la production pour les classes du SCIAN 32311 et 32312).

1.4 Activités de distribution des médias écrits : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 41442 (Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux) et 45121 (Vente au détail – librairies et marchands de journaux – distributeurs).

Sources des données :

- Enquête annuelle sur le commerce de gros
- Enquête annuelle sur le commerce de détail
- Tableau CANSIM 379-0017
- Tableau CANSIM 282-0008

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données du PIB pour les classes du SCIAN 41442 et 45121 ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les classes du SCIAN) des classes du SCIAN 451442 et 45121. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion au PIB de la valeur totale du commerce de gros au Canada. Nous répétons cette étape pour calculer le PIB pour le commerce de gros de la classe du SCIAN 45121. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont tirés de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement. Les chiffres du PIB total des ventes de détail et des ventes en gros sont tirés du tableau CANSIM.
- **Contribution à l'emploi :** Puisque les données d'emploi pour les classes du SCIAN 41442 et 45121 ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les classes du SCIAN) des classes du SCIAN 451442 et 45121. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion à l'emploi découlant du commerce de gros total au Canada. Nous répétons cette étape pour calculer le taux d'emploi pour le secteur de commerce de gros de la classe du SCIAN 45121. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont tirés de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement. Les chiffres du PIB total des ventes de détail et des ventes en gros sont tirés du SCN.

1.5 Services de soutien des médias écrits : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 61161 (Écoles des beaux-arts), 71141 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 81321 (Fondations et organismes de charité) 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Ces chiffres sont tirés du tableau CANSIM pour les classes du SCIAN 81321, 81331, 8139 et 71141. Les données du PIB pour la classe 61161 ne sont pas disponibles.
- **Contribution à l'emploi :** Ces chiffres sont tirés de l'EPA pour les classes du SCIAN 81321, 81331, 8139 et 71141. Les données sur l'emploi pour la classe 61161 ne sont pas disponibles.

2. Cinéma

2.1 Activités de création du cinéma : comprend les activités des établissements de la classe 71151 du SCIAN (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) mises en tabulation recoupée avec les professions suivantes de la CTP : F031 (Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé), F035 (Acteurs/actrices), F122 (Cadreurs/cadreuses de film et de vidéos), F125 (Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo), F126 (Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène) et F127 (Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création du cinéma* des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71151 du SCIAN (c.-à-d. que ces catégories professionnelles ne saisissent que la partie de 71151 qui a trait à l'activité de *création du cinéma*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont estimés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F031, F035, F125, F126 et F127.
- **Contribution au PIB :** L'EPA fournit des estimations de l'emploi de la classe 71151 du SCIAN pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F031, F035, F122, F125, F126 et F127.

2.2 Activités de production du cinéma : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 51211 du SCIAN (Production de films et de vidéos). Nous utilisons les données de l'*Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle* comme données substitutives pour cette classe du SCIAN afin de calculer la contribution au PIB et l'effectif.

Source de données : Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les *bénéfices des sociétés avant impôts + les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + l'amortissement* provenant de l'*Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle*. Afin de calculer l'amortissement, nous utilisons le taux d'amortissement correspondant au tableau 187 00011 de CANSIM pour les frais d'exploitation de la classe 51 du SCIAN (Industrie de l'information et industrie culturelle) et nous appliquons ce taux aux frais d'exploitation de la

production cinématographique provenant des données de l'*Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle*.

- **Contribution à l'emploi :** La contribution est calculée au moyen des données de l'*Enquête sur la production cinématographique, vidéo et audiovisuelle*.

2.3 Activités de fabrication du cinéma : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 51219 (Postproduction et autres industries du film et de vidéo) et 33461 (Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques). Les données de l'Enquête sur l'industrie canadienne des laboratoires de films et des services de production et de post-production sont utilisées comme données substitutives à la classe 51219 du SCIAN pour calculer le PIB et l'emploi. La classe 33461 du SCIAN appartient à la fois aux activités de *fabrication du cinéma* et de *fabrication de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*, son emploi et son PIB sont donc attribués de manière égale à celles-ci.

Sources de données :

- Enquête annuelle des manufactures (CANSIM tableau 301-0003)
- Travaux de laboratoires de films cinématographiques et services de production et de post-production.

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** *Les bénéficiaires des sociétés avant impôts + les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + l'amortissement* de la classe 51219 du SCIAN provenant des *travaux de laboratoires de films cinématographiques et services de production et de post-production*. Afin de calculer l'amortissement, nous utilisons le taux d'amortissement correspondant au tableau 187 00011 de CANSIM pour les frais d'exploitation de la classe 51 du SCIAN (Industrie de l'information et industrie culturelle) et nous appliquons ce taux aux frais d'exploitation de la production cinématographique provenant des données des *travaux de laboratoires de films cinématographiques et services de production et de post-production*. Le PIB de la classe 33461 du SCIAN correspond à la valeur ajoutée de la fabrication tirée de l'*Enquête annuelle des manufactures*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution provient des *Travaux de laboratoires de films cinématographiques et services de production et de post-production*. L'emploi pour la classe 33461 correspond aux données sur les travailleurs de production provenant de l'*Enquête annuelle des manufactures*.

2.4 Activité de distribution du cinéma : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 51212 (Distribution de films et de vidéos), 41445 (Grossistes en vidéocassettes), 45122 (Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques), 51213 (Présentation de films et de vidéos) et 53223 (Location de bandes et de disques vidéo). La classe 45122 du SCIAN appartient également au sous-secteur de l'*enregistrement sonore et de l'édition musicale*, nous attribuons donc son emploi et son PIB de façon égale aux activités de *distribution du cinéma* et de l'*enregistrement sonore et l'édition musicale*.

Sources de données :

- Enquête sur la distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles
- Enquête annuelle sur le commerce de gros
- Enquête annuelle sur le commerce de détail
- Enquête sur les cinémas

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Pour calculer le PIB de la classe 45122 du SCIAN, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les classes du SCIAN) des classes 451442 et 45121 du SCIAN. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion au PIB de la valeur totale du commerce de gros au Canada. Nous répétons cette étape pour calculer le PIB pour le commerce de gros de la classe 45122 du SCIAN. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont tirés de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement. Les chiffres du PIB total des ventes de détail et des ventes en gros sont tirés du SCN.

Les données de l'*Enquête sur les cinémas* sont utilisées comme données substitutives pour la classe 51213 du SCIAN afin de calculer le PIB au moyen de la méthode du *revenu : Bénéfices des sociétés avant impôts + salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail + amortissement*. De même, les données de l'*Enquête sur la distribution de productions cinématographiques, vidéos et audiovisuelles* sont utilisées pour calculer le PIB des classes 51212 et 41445 du SCIAN au moyen de la méthode du *revenu : Bénéfices des sociétés avant impôts + salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail + amortissement*.

- **Contribution à l'emploi :** Pour calculer l'emploi de la classe 45122 du SCIAN, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les classes du SCIAN) de la classe 45122. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion à l'emploi découlant du commerce de gros total au Canada. Nous répétons cette étape pour calculer le taux d'emploi pour le secteur de commerce de gros de la classe 45122 du SCIAN. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont tirés de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement. Les chiffres du PIB total des ventes de détail et des ventes en gros sont tirés du SCN.

Les données de l'*Enquête sur les cinémas* sont utilisées afin de calculer l'emploi de la classe 51213 du SCIAN. De même, l'*Enquête sur la distribution de productions cinématographiques, vidéo et audiovisuelles* sont utilisées comme données substitutives pour calculer l'emploi des classes 51212 et 41445 du SCIAN.

2.5 Services de soutien du cinéma : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 61161 (École des beaux-arts), 71141 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 81321 (Fondations et organismes de charité) 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de

soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB de la classe 61161 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- o *Contribution au PIB* : La contribution des classes 81321, 81331, 8139 et 71141 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- o *Contribution à l'emploi* : La contribution des classes 81321, 81331, 8139 et 71141 du SCIAN provient des données de l'*EPA*.

3. Radiodiffusion

3.1 Activités de création de la radiodiffusion : comprend les activités des établissements de la classe 71151 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) du SCIAN mises en tabulation recoupée avec les groupes professionnels suivants de la CTP : F124 (Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion), F126 (Autre personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène), F131 (Annonces/annonceuses et personnel assimilé de la radio et de la télévision) et F127 (Personnel de soutien et aides dans le cinéma, la radiotélédiffusion et les arts de la scène). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création en matière de radiodiffusion* des établissements de la classe 71151 du SCIAN (ces groupes professionnels saisissent la partie de la classe 71151 ayant trait seulement à la catégorie des *activités de création de la radiodiffusion*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- *Contribution au PIB* : Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F124, F126, F127 et F131.
- *Contribution à l'emploi* : L'*EPA* fournit des estimations sur l'emploi (classe 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F124, F126, F127 et F131.

3.2 Activités de production de la radiodiffusion : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 51511 (Radiodiffusion), 51512 (Télédiffusion), 5152 (Télévision payante et spécialisée) et 51611 (Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet). Nous utilisons les données de l'*Enquête sur la radiodiffusion et la télédiffusion* comme données substitutives pour les classes 51311 et 51312 du SCIAN. Nous utilisons les données du *SCN* pour la classe 5152 du SCIAN. Comme les classes 51511 et 51512 du SCIAN appartiennent également à la catégorie *distribution de radiodiffusion*, nous attribuons l'emploi et le PIB de façon égale aux activités de *production de la radiodiffusion* et de *distribution de la radiodiffusion*.

Sources de données :

- Enquête sur la radiodiffusion et la télédiffusion
- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** *Les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + les bénéfices des sociétés avant impôts + la dépréciation* provenant de l'*Enquête sur la radiodiffusion et la télédiffusion* pour les classes 5511 et 51512 du SCIAN. Les données du PIB de la classe 5152 du SCIAN proviennent du tableau CANSIM.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution est calculée au moyen des données de l'*Enquête sur la radiodiffusion et la télédiffusion* pour les classes 51511 et 51512 du SCIAN. Les données sur l'emploi de la classe 5152 du SCIAN proviennent de l'*EPA*.

3.3 Activités de fabrication de la radiodiffusion : Sans objet.

3.4 Activités de distribution de la radiodiffusion : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 51511 (Radiodiffusion), 51512 (Télédiffusion), 5175 (Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision). Comme ces classes du SCIAN appartiennent également aux activités de *production de la radiodiffusion*, nous attribuons l'emploi et le PIB de façon égale aux activités de *production de la radiodiffusion* et de *distribution de la radiodiffusion*.

3.5 Services de soutien de la radiodiffusion : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 61161 (École des beaux-arts), 71141 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 81321 (Fondations et organismes de charité) 81331 (organismes d'action sociale) et 8139 (associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB de la classe 61161 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 61161, 71141, 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 61161, 71141, 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données de l'*EPA*.

4. Enregistrement sonore et édition musicale

4.1 Activités de création de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale : comprend les activités des établissements de la catégorie 71151 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) du SCIAN mises en tabulation recoupée avec les groupes professionnels suivants de la CTP : F031 (Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé), F032 (Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses), F033 (Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses) et F125 (Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale* des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71151 du SCIAN, c.-à-d. que ces groupes professionnels saisissent la partie de 71151 ayant trait seulement à l'activité de *création de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*. Cette catégorie comprend également les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71113 du SCIAN (Formations musicales et musiciens) et dont les données ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F031, F032, F033 et F125.
- **Contribution à l'emploi :** L'EPA fournit des estimations sur l'emploi (catégorie 71151 du SCIAN) pour les catégories professionnelles suivantes de la CTP : F031, F032, F033 et F125.

4.2 Activités de production de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 51221 (Production d'enregistrements sonores), 51222 (Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée), 7113 (Promoteurs [diffuseurs] d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires) et 51224 (Studios d'enregistrement sonore).

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données des catégories individuelles requises du SCIAN ne sont pas disponibles, nous nous servons des données de la classe du 5122 du *tableau CANSIM* (Industries de l'enregistrement sonore) tirées du SCN, qui comprennent toutes les classes du SCIAN requises (5221, 51222, 51223 et 51224) ainsi que deux autres classes, 51223 (Éditeurs de musique) et 51229 (Autres industries de l'enregistrement sonore). Comme les données du PIB de la classe 7113 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous utilisons le pourcentage de travailleurs de la catégorie 71 (de la classe 7113) du SCIAN et nous appliquons ce taux au PIB de la catégorie 71 du SCIAN.

- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 5122 et 7113 du SCIAN provient des données de l'EPA.

4.3 Activités de fabrication de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale :

comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 33461 (Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques), 51222 (Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée), et 512230 (Éditeurs de musique – impression et publication combinées). Les données des classes 51222 et 512230 sont comprises dans les activités de *production de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*. La classe 33461 du SCIAN appartient aux activités de *fabrication du cinéma* et de *fabrication de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*. Son emploi et son PIB sont donc attribués également à celles-ci.

Source des données : Enquête annuelle des manufactures (Cansim tableau 301-0003)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Il s'agit de la valeur ajoutée de fabrication totale pour la classe 33461 du SCIAN, selon l'*Enquête annuelle des manufactures*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution correspond aux nombres de travailleurs de production de la classe 33461, selon l'*Enquête annuelle des manufactures*.

4.4 Activités de distribution de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale :

comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 41444 (Grossistes en enregistrements sonores), 45122 (Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques) et 51222 (Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée). Les données sur l'emploi et le PIB de la classe 51222 du SCIAN sont comprises dans les activités de *production de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*. Puisque la classe 45122 du SCIAN appartient aux activités de *distribution du cinéma* et de *distribution de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale*, son emploi et son PIB sont donc attribués également à celles-ci.

Sources de données :

- Enquête annuelle sur le commerce de gros
- Enquête annuelle sur le commerce de détail

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque que les données du PIB pour la classe 41444 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les catégories) de la classe 41444 du SCIAN. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion au PIB de la valeur totale du commerce de gros au Canada. Nous répétons cette étape pour calculer le PIB pour le commerce de gros de la classe 45122 du SCIAN. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont obtenus de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement.

- **Contribution à l'emploi :** Puisque les données de l'emploi pour la classe 41444 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de gros au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de gros de toutes les catégories) de la classe 41444 du SCIAN. Nous établissons ensuite notre estimation en appliquant cette proportion à l'emploi découlant du commerce de gros total au Canada. Cette étape est répétée pour calculer le taux d'emploi pour le secteur de commerce de gros de la catégorie du SCIAN 45122. Les revenus d'exploitation de ventes en gros et de détail sont tirés de l'*Enquête annuelle sur le commerce de gros* et de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail* respectivement.

4.5 Services de soutien de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 61161 (École des beaux-arts), 71141 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (organismes d'action sociale) et 8139 (associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes) et 45114 (Magasins d'instruments et de fournitures de musique). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB des classes 61161 et 45114 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** la contribution des classes 81321, 81331, 8139 et 71141 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** la contribution des classes 81321, 81331, 8139 et 71141 du SCIAN provient des données de l'*EPA*.

5. Arts d'interprétation

5.1 Activités de création des arts d'interprétation : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71151 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) du SCIAN mises en tabulation recoupée avec les groupes professionnels suivants de la CTP : F031 (Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé), F032 (Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses), F033 (Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses), F034 (Danseurs/danseuses) et F035 (Acteurs/actrices). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création des arts d'interprétation* des établissements de la classe 71151 du SCIAN (ces groupes professionnels saisissent la partie de 71151 ayant trait seulement aux activités de *création des arts d'interprétation*). Cette catégorie comprend également les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71113 du SCIAN (Formations musicales et musiciens) et dont les données ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP: F031, F032, F033, F034 et F035.
- **Contribution à l'emploi :** L'EPA fournit des estimations sur l'emploi (catégorie 71151 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : F031, F032, F033 F034 et F035.

5.2 Activités de production des arts d'interprétation : comprend les activités d'établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 71111 (Compagnies de théâtre et cafés théâtres), 71112 (Compagnies de danse), 71113 (Formations musicales et musiciens), 71119 (Autres compagnies d'arts d'interprétation) et 71131 (Promoteurs [diffuseurs] d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires, avec installations).

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 71111, 71112, 71119 et 711311 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 71111, 71112, 71119 et 711311 du SCIAN provient des données de l'EPA.

5.3 Activités de fabrication des arts d'interprétation : Sans objet.

5.4 Activités de distribution des arts d'interprétation : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 711321 du SCIAN (Promoteurs [diffuseurs] d'événements artistiques, sans installations). Cette classe du SCIAN est comprise dans les activités de *production des arts d'interprétation*.

5.5 Services de soutien des arts d'interprétation : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 61161 (Écoles des beaux-arts), 71141 (Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques), 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB des classes 61161 et 45144 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331, 8139, 71141 et 7113 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331, 8139, 71141 et 7113 du SCIAN provient des données de l'*EPA*.

6. Arts visuels

6.1 Activités de création des arts visuels : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71151 (Artistes, auteurs et interprètes indépendants) du SCIAN mises en tabulation recoupée avec le groupe professionnel suivant de la CTP : F036 (Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création des arts visuels* des établissements de la classe 71151 du SCIAN (ces groupes professionnels saisissent la partie de 71151 ayant trait seulement à la catégorie *création des arts visuels*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 71151 du SCIAN) pour le groupe professionnel suivant de la CTP : F036.
- **Contribution à l'emploi :** L'*EPA* fournit des estimations sur l'emploi (classe 71151 du SCIAN) pour le groupe professionnel suivant de la CTP : F036.

6.2 Activités de production des arts visuels : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 32711 du SCIAN (Fabrication de poteries, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 3271 du SCIAN) qui comprennent la classe requise (SCIAN 32711), mais également la classe 32712 (Fabrication de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires).
- **Contribution à l'emploi :** L'*EPA* procure des estimations pour la classe 3271 du SCIAN, comprenant la classe requise (SCIAN 32711), mais également la classe 32712 du SCIAN (Fabrication de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires).

6.3 Activités de fabrication des arts visuels : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 323113 du SCIAN (Séigraphie commerciale). Cette classe du SCIAN est comprise dans les activités de *fabrication des médias écrits*.

6.4 Distribution d'arts visuels : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 45392 du SCIAN (Marchands d'œuvres d'art). Comme la classe 45392 appartient également aux activités de *distribution de la photographie* et de *distribution des arts visuels*, nous attribuons son emploi et son PIB de façon égale à celles-ci.

Source de données : Enquête annuelle sur le commerce de détail

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données du PIB pour la classe 45392 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de détail au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de détail de toutes les catégories) de la classe 45392 du SCIAN. Nous appliquons ensuite cette proportion aux chiffres du PIB de la valeur totale du commerce de détail au Canada pour obtenir notre estimation. Les revenus d'exploitation de ventes de détail sont obtenus de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail*.
- **Contribution à l'emploi :** Puisque les données de l'emploi pour la classe 45392 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de détail au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de détail de toutes les catégories) de la classe 45392 du SCIAN. Nous appliquons ensuite cette proportion à l'emploi découlant de la valeur totale du commerce de détail au Canada pour obtenir notre estimation. Les revenus d'exploitation de ventes de détail sont obtenus de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail*.

6.5 Services de soutien des arts visuels : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 61161 (Écoles des beaux-arts), 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB de la classe 61161 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'*EPA*.

7. Architecture

7.1 Activités de création de l'architecture : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes du SCIAN suivantes : 54131 (Services d'architecture) et 54132 (Services d'architecture paysagère) mises en tabulation recoupée avec les groupes professionnels suivants de la CTP : C051 (Architectes) et C151 (Technologues et techniciens/techniciennes en architecture). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création de l'architecture* des établissements de la classe 54131 du SCIAN (ces groupes professionnels saisissent la partie de 54131 ayant trait seulement à la catégorie *création de l'architecture*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 54131 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : C051, C052 et C151.
- **Contribution à l'emploi :** L'EPA fournit des estimations sur l'emploi (catégorie 54131 du SCIAN) pour les groupes professionnels suivants de la CTP : C051, C052 et C0151.

7.2 Activités de production de l'architecture : Sans objet.

7.3 Activités de fabrication de l'architecture : Sans objet.

7.4 Activités de distribution de l'architecture : Sans objet.

7.5 Services de soutien architecturaux : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'EPA.

8. Photographie

8.1 Activités de création de la photographie : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 54192 (services photographiques) du SCIAN, mises en tabulation recoupée avec le groupe professionnel suivant de la CTP : F121 (Photographes). Cela est fait afin de saisir uniquement les activités de *création de la photographie* des établissements de la classe 54192 du SCIAN (ces catégories professionnelles saisissent la partie de 54192 ayant trait seulement à l'activité de *création de la photographies*).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Tableau CANSIM 379-0017

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM* (classe 5419 du SCIAN) pour le groupe professionnel suivant de la CTP : F121.
- **Contribution à l'emploi :** L'EPA fournit des estimations sur l'emploi (classe 5419 du SCIAN) pour le groupe professionnel suivant de la CTP : F121.

8.2 Activités de production de la photographie : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 812921 du SCIAN (Laboratoires de développement et de tirage de photos). Les données sur la classe 812921 du SCIAN ne sont pas disponibles.

8.3 Activité de fabrication de la photographie : Sans objet.

8.4 Activités de distribution de la photographie : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 45392 du SCIAN (Marchands d'œuvres d'art). Comme la classe 45392 appartient également aux activités de *distribution de la photographie* et de *distribution des arts visuels*, nous attribuons son emploi et son PIB de façon égale à celles-ci.

Source de données : Enquête annuelle sur le commerce de détail

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données du PIB pour la classe 45392 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de détail au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce en gros et du commerce de détail de toutes les catégories du SCIAN) de la classe 45392 du SCIAN. Nous appliquons ensuite cette proportion aux chiffres du PIB de la valeur totale du commerce de détail au Canada pour obtenir notre estimation. Les revenus d'exploitation de ventes de détail sont obtenus de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail*.
- **Contribution à l'emploi :** Puisque les données de l'emploi pour la classe 45392 du SCIAN ne sont pas disponibles, nous calculons la proportion des revenus d'exploitation totaux du commerce de détail au Canada (revenus d'exploitation totaux du commerce de détail de toutes les catégories) de la classe 45392 du SCIAN. Nous appliquons ensuite cette proportion à l'emploi découlant de la valeur totale du commerce de détail au Canada pour obtenir notre estimation. Les revenus d'exploitation de ventes de détail sont obtenus de l'*Enquête annuelle sur le commerce de détail*.

8.5 Services de soutien de la photographie : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 61161 (Écoles des beaux-arts), 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel. Les données sur l'emploi et le PIB de la classe 61161 du SCIAN ne sont pas disponibles.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'*EPA*.

9. Design

9.1 Activités de création du design : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 54142 (Services de design industriel), 54143 (Services de design graphique), et 54149 (Autres services spécialisés de design).

Sources de données :

- Enquête sur la population active (EPA)
- Enquête annuelle sur les industries de service : Design spécialisé (Tableau CANSIM 360-0002)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les chiffres du PIB de la classe 5414 du SCIAN (Services spécialisés de design) sont calculés à l'aide de données du *tableau CANSIM*. La classe 5414 comprend les classes suivantes du SCIAN : 54141, 54142, 54143 et 54149.
- **Contribution à l'emploi :** L'*EPA* fournit des estimations de l'emploi de la classe 5414 du SCIAN (Services spécialisés de design), qui comprend les classes 54141, 54142, 54143 et 54149.

9.2 Activités de production du design : Sans objet.

9.3 Activité de fabrication du design : Sans objet.

9.4 Activités de distribution du design : Sans objet.

9.5 Services de soutien du design : Sans objet.

10. Publicité

10.1 Activités de création de la publicité : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 54143 (Services de design graphique) et 541899 (Tous les autres services liés à la publicité). La classe SCIAN 541899 est comprise dans les activités de *production de la publicité* et la classe SCIAN 54143 est comprise dans les activités de *création du design*.

10.2 Activités de production de la publicité : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 54181 (Agences de publicité), 54185 (Publicité par affichage), 54186 (Publipostage) et 541891 (Distributeurs de publicité par l'objet).

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Puisque les données ne sont pas disponibles au niveau des classes à 5 chiffres non regroupées du SCIAN, la contribution au PIB est calculée au moyen d'une estimation du PIB de la classe 5418 du SCIAN (qui comprend les classes 54181, 54182, 54183, 54184, 54185, 54186, 54187, 54191 et 541899) du tableau CANSIM. Cette estimation comprend donc les activités de *création de la publicité* (classe 541899 du SCIAN) et de *distribution de la publicité* (classes 54183, 54184, 54187 et 541899 du SCIAN). La seule autre classe comprise est la classe 54182 du SCIAN.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution au PIB est évaluée au moyen d'une estimation du PIB de la classe 5418 du SCIAN provenant de l'EPA. Cette estimation comprend également la contribution aux activités de *création de la publicité* et de *distribution de la publicité*. La seule autre classe comprise est la classe 54182 du SCIAN.

10.3 Activités de fabrication de la publicité : Sans objet.

10.4 Activités de distribution de la publicité : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 54184 (Représentants de médias), 54187 (Services de distribution de matériel publicitaire) et 54899 (Tous les autres services liés à la publicité). Ces classes du SCIAN sont comprises dans les activités de *production de la publicité*.

10.5 Services de soutien de la publicité : Sans objet.

11. Festivals

11.1 Activités de création des festivals : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 7111 (Compagnies d'arts d'interprétation) du SCIAN. Cette classe du SCIAN est comprise dans les activités de *production des arts d'interprétation*. Cette catégorie comprend également les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 71113 du SCIAN (Formations musicales et musiciens) et dont les données ne sont pas disponibles.

11.2 Activités de création des festivals : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 711322 du SCIAN (Festivals, sans installations). Nous utilisons les données relatives aux festivals que nous fournit le ministère du Patrimoine canadien à titre de données substitutives pour cette classe du SCIAN afin de calculer sa contribution au PIB et ses effectifs. Il faut noter que les données utilisées dans notre évaluation ne sont pas complètes puisque le ministère du Patrimoine canadien ne fournit que les données des festivals qui sont subventionnés dans le cadre du *Programme d'initiatives culturelles*.

Source de données : Les données relatives aux festivals proviennent du ministère du Patrimoine canadien

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + les salaires et les traitements des artistes + les excédents/déficits + amortissement des données relatives aux festivals fournies par le ministère du Patrimoine canadien. Afin d'évaluer l'amortissement, nous calculons la proportion de la dépréciation des frais d'exploitation de la classe 71 (Arts, spectacles et loisirs) du SCIAN au moyen des tableaux CANSIM 187 00011 et appliquons cette proportion aux frais d'exploitation associés à la production de festivals tirés des données obtenues du ministère du Patrimoine canadien.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution est évaluée au moyen des données obtenues du ministère du Patrimoine canadien.

11.3 Activités de fabrication des festivals : Sans objet.

11.4 Activités de distribution des festivals : Sans objet.

11.5 Services de soutien des festivals : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel.

Sources des données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'*EPA*.

12. Patrimoine

12.1 Activités de création du patrimoine : Sans objet.

12.2 Activité de production du patrimoine : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 71211 (Musées), 71212 (Lieux historiques et d'intérêt patrimonial), 71213 (Jardins zoologiques et botaniques) et 71219 (Autres établissements du patrimoine). Nous utilisons les données de l'*Enquête sur les établissements du patrimoine* comme données substitutives pour ces classes du SCIAN afin de calculer leur contribution au PIB et leurs effectifs.

Source de données : Enquête des établissements du patrimoine

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** *Les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + les bénéfices des sociétés avant impôts + la dépréciation* provenant de l'*Enquête sur les établissements du patrimoine*. Afin de calculer l'amortissement du secteur du patrimoine, nous utilisons le taux d'amortissement correspondant au tableau 187-0001 de CANSIM pour les frais d'exploitation de la classe 71 (Arts, spectacles et loisirs) du SCIAN et appliquons ce taux aux frais d'exploitation associés aux activités de production du patrimoine provenant des données de l'*Enquête sur les établissements du patrimoine*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution est calculée selon les données obtenues de l'*Enquête sur les établissements du patrimoine*.

12.3 Activités de fabrication du patrimoine : Sans objet.

12.4 Activités de distribution du patrimoine : Sans objet.

12.5 Services de soutien du patrimoine : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel.

Sources des données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'*EPA*.

13. Autres services d'information

13.1 Activités de création d'autres services d'information : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond à la classe 51911 (Agences de presse) du SCIAN. Les données de cette classe sur l'emploi et le PIB ne sont pas disponibles.

13.2 Activités de production d'autres services d'information : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes 519121 (Bibliothèques) et 519122 (Archives) du SCIAN. Nous utilisons les données de l'enquête du *Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB)* comme données substitutives pour ces classes du SCIAN afin de calculer leur contribution au PIB et leur effectif. Afin de calculer l'amortissement, nous utilisons le taux d'amortissement correspondant au tableau 187-00011 de CANSIM pour les frais d'exploitation de la classe 51 du SCIAN (Industrie de l'information et industrie culturelle) et appliquons ce taux aux frais d'exploitation provenant des données de l'enquête du *Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB)*.

Sources de données : Enquête du Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB).

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** Les salaires, les traitements et les revenus supplémentaires du travail + la dépréciation provenant de l'enquête du *PNSBB*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution est tirée des données obtenues des enquêtes du *PNSBB* (les « équivalents plein temps » étaient uniquement rapportés dans le *PNSBB*).

13.3 Activités de fabrication des autres services d'information : Sans objet.

13.4 Activités de distribution des autres services d'information : Sans objet.

13.5 Services de soutien des autres services d'information : comprend les activités des établissements dont l'activité principale correspond aux classes suivantes du SCIAN : 81321 (Fondations et organismes de charité), 81331 (Organismes d'action sociale) et 8139 (Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes). Étant donné que plusieurs classes du SCIAN pour les services de soutien touchent divers sous-secteurs culturels, nous les regroupons toutes pour présenter le PIB total des services de soutien pour le secteur culturel.

Sources de données :

- Tableau CANSIM 379-0017
- Enquête sur la population active (EPA)

Méthodologie :

- **Contribution au PIB :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient des données du *tableau CANSIM*.
- **Contribution à l'emploi :** La contribution des classes 81321, 81331 et 8139 du SCIAN provient de l'*EPA*.

Annexe E : Définition de la culture

Le secteur culturel

Défini selon les codes SCIAN

Écrits et œuvres publiées

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51111 Éditeurs de journaux 51112 Éditeurs de périodiques 51113 Éditeurs de livres 51119 Autres éditeurs 51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet	323113 Sérigraphie commerciale 323114 Impression instantanée 323115 Impression numérique 323119 Autres activités d'impression 32312 Activités de soutien à l'impression Cette industrie comprend les établissements engagés d'abord dans des services de soutien aux imprimeurs commerciaux, par exemple la prépresse et le travail de reliure	41442 Grossistes en livres, en périodiques et en journaux 45121 Librairies et marchands de journaux	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Film et vidéo

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51211 Production de films et de vidéos	33461 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques 51219 Post-production et autres industries du film et de vidéo	41445 Distributeurs en vidéocassettes 45122 Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques 51212 Distribution de films et de vidéos 51213 Présentation de films et de vidéos 53223 Location de bandes et de vidéocassettes	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Radiotélédiffusion

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51511 Radiodiffusion 51512 Télédiffusion 5152 Télévision payante et spécialisée 51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet		51511 Radiodiffusion 51512 Télédiffusion 5175 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision	61161 Écoles des beaux-arts 71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Remarque : Les établissements de la radio et de la télévision font de la production et de la distribution.

Le secteur culturel – suite

Enregistrements sonores et édition musicale

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71113 Formations musicales et musiciens	51221 Production d'enregistrements sonores	33461 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	41444 Grossistes en enregistrements sonores	45114 Magasins d'instruments et de fournitures de musique
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	45122 Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques	61661 Écoles des beaux-arts
	51224 Studios d'enregistrement sonore	51223 Éditeurs de musique	51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques
	7113 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires			81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Arts de la scène

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71113 Formations musicales et musiciens	71111 Compagnies de théâtre (y compris compagnies de comédie musicale et d'opéra) et cafés-théâtres		711321 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations	45114 Magasins d'instruments et de fournitures de musique
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	71112 Compagnies de danse			61161 Écoles des beaux-arts
	71119 Autres compagnies d'arts d'interprétation (y compris spectacles de magie, patinage artistique, cirques, théâtre de marionnettes, spectacles de mime)			71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques
	711311 Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations			81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Arts visuels (œuvres originales)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants			45392 Marchands d'œuvres d'art – vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts
				81321 Fondations et organismes de charité
				81331 Organismes d'action sociale
				8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Le secteur culturel – suite

Arts visuels – autres (secondaire)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants	32711 Fabrication de poteries, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires Y compris les organismes qui font la production en masse de plaques de collection (e.g. Bradford Exchange, Franklin Mint), et les figurines, statues et statuettes en porcelaine, en céramique, en bois, en métal, et en plastique.	323113 Sérigraphie commerciale Y compris les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des biens d'art visuel produits en série.	45392 Marchands d'œuvres d'art - Vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Architecture (secondaire)

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54131 Services d'architecture 54132 Services d'architecture paysagère				81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Photographie

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54192 Services photographiques	812921 Laboratoires de développement et de tirage de photos (sauf le service en une heure)		45392 Marchands d'œuvres d'art – Vente au détail d'œuvres originales en art visuel	61161 Écoles des beaux-arts 81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Design (secondaire)¹

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54141 Services de design d'intérieur 54142 Services de design industriel 54143 Services de design graphique 54149 Autres services spécialisés de design				

Le secteur culturel – fin

Publicité (secondaire)

Création ²	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
54143 – Services de design graphique	54181 Agences de publicité 54185 Publicité par affichage		54183 Agences d'achat de médias	
541899 – Tous les autres services liés à la publicité	54186 Publipostage 541891 Distributeurs de publicité par l'objet		54184 Représentants de médias 54187 Services de distribution de matériel publicitaire 541899 Tous les autres services liés à la publicité	

Festivals

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
7111 Compagnies d'arts d'interprétation	711322 Festivals, sans installations			81321 Fondations et organismes de charité
71113 Formations musicales et musiciens				81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Patrimoine

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
	71211 Musées 71212 Lieux historiques et d'intérêt patrimonial 71213 Jardins zoologiques et botaniques 71219 Autres établissements du patrimoine			81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Autres services d'information

Création	Production	Fabrication	Distribution	Services de soutien
51911 Agences de presse	519121 Bibliothèques 519122 Archives			81321 Fondations et organismes de charité 81331 Organismes d'action sociale 8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

1. L'extrant culturel de cette industrie – le design – est un intrant intermédiaire d'un extrant non culturel. Il ne convient donc pas d'indiquer des services de production, de fabrication, de distribution et de soutien.
2. Un certain nombre d'industries dans la production ont également des activités de création, notamment les agences de publicité, la publicité postale et la publicité par grande annonce.

Annexe F : Définitions tirées du SCIAN

323113 Sérigraphie commerciale

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire de l'impression commerciale en se servant de trames de soie. Les établissements de cette classe canadienne sont habituellement équipés pour effectuer les tâches préalables à l'impression, par exemple pour couper les stencils. Généralement, ces établissements impriment sur des tissus; ou produisent des documents sur papier à caractère graphique, comme les images et les lettres d'enseigne grand format.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à imprimer en sérigraphie des matières textiles (313310, Finissage de textiles et de tissu)

323114 Impression instantanée

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire de l'impression commerciale en utilisant de petites presses offset et/ou des imprimantes sans percussion. Les établissements de cette classe canadienne sont habituellement équipés pour effectuer les tâches préalables à l'impression.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à imprimer en utilisant des machines électrostatiques simples, comme des photocopieuses de bureau (561430, Centres de services aux entreprises)

323115 Impression numérique

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression numérique. Ces établissements utilisent des machines sans percussion (électrostatiques, à jet d'encre ou à pulvérisation) commandées par ordinateur. L'image à imprimer est introduite dans la machine comme un fichier informatique (et non simplement balayée puis numérisée par l'imprimante même). Les établissements de cette classe canadienne sont habituellement très bien équipés pour effectuer les tâches préalables à l'impression, par exemple en scanners spécialisés et en machines de séparation des couleurs. De façon générale, les principaux produits de ces établissements sont l'impression de documents à haute résolution à caractère graphique.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à imprimer en utilisant des machines électrostatiques simples, comme des photocopieuses de bureau (561430, Centres de services aux entreprises)

323120 Activités de soutien à l'impression

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de soutien à des imprimeurs commerciaux, comme des services de préparation de l'impression ou de reliure.

32711 Fabrication de poteries, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à façonner, mouler, émailler et cuire des poteries, des articles en céramique et des appareils sanitaires. Ces produits peuvent avoir été fabriqués à partir d'argile ou de produits possédant des propriétés semblables. Sont inclus les établissements qui se spécialisent dans la cuisson et la décoration de la porcelaine grand public (vaisselle en porcelaine blanche).

33461 Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de supports magnétiques et optiques et la reproduction en série d'enregistrements sur de tels supports. Les supports comprennent les bandes sonores et les bandes magnétoscopiques, les disquettes, les disques durs et les disques optiques compacts. Les produits de cette classe sont les supports vides de même que les produits logiciels (scellés), audio, vidéo et multimédias enregistrés sur ces supports.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la conception, la mise au point ou l'édition de logiciels ou de documentation en série; l'édition et la reproduction de logiciels dans des installations intégrées (51121, Éditeurs de logiciels)
- la production et l'édition audio et vidéo y compris la production de bandes maîtresses et de matrices d'enregistrement; l'édition et la reproduction de matériel audio, vidéo et cinématographique dans des installations intégrées (512, Industries du film et de l'enregistrement sonore)

41442 Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros livres, périodiques et journaux, y compris manuels, dictionnaires et encyclopédies.

41444 Grossistes en enregistrements sonores

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des enregistrements sonores sous toutes les formes, y compris des cassettes et des disques compacts. Ces établissements achètent et distribuent des disques compacts et des cassettes, y compris importés, et on les désigne parfois sous l'appellation de «concessionnaires de rayon» ou de distributeurs «à guichet unique».

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre en gros des bandes vidéo musicales (41445, Grossistes en vidéocassettes)
- à assurer la diffusion, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores effectués à partir d'originaux qu'ils produisent ou qu'ils

achètent, qu'ils louent ou qu'ils acquièrent sous licence d'un autre établissement (51222, Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée)

41445 Grossistes en vidéocassettes

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des vidéocassettes enregistrées.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre en gros des vidéocassettes vierges (41791, Grossistes-distributeurs de machines et matériel de bureau et de magasin)

45114 Magasins d'instruments et de fournitures de musique

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des instruments de musique, partitions et fournitures connexes neufs. Ces établissements peuvent aussi louer et réparer des instruments de musique.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre au détail de la musique enregistrée (45122, Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques)
- à louer, sans en vendre, des instruments de musique (53229, Location d'autres biens de consommation)
- à réparer, sans en vendre, des instruments de musique (81149, Autres services de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers)

45121 Librairies et marchands de journaux

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail livres, journaux, revues et autres périodiques neufs.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre des journaux, revues et autres périodiques par voie de téléachat, par correspondance ou directement aux consommateurs (454, Détaillants hors magasin)
- à livrer des journaux à domicile (45439, Autres établissements de vente directe)

45122 Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des enregistrements audio et vidéo neufs, quel qu'en soit le format ou le support.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre au détail des logiciels (44312, Magasins d'ordinateurs et de logiciels)
- à vendre au détail des bandes préenregistrées, des disques compacts et des disques par correspondance (45411, Entreprises de télémagasinage et de vente par correspondance)

45392 Marchands d'oeuvres d'art

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre au détail des oeuvres d'art originales ou en édition limitée. Les établissements dont l'activité principale consiste à exposer des oeuvres d'art et des sculptures autochtones destinées à être vendues au détail sont aussi inclus.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre au détail des reproductions d'oeuvres d'art (44229, Magasins d'autres accessoires de maison)
- à exploiter des galeries d'art non commerciales (71211, Musées)

51111 Éditeurs de journaux

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de journaux, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de journaux, notamment la collecte des nouvelles, la rédaction des chroniques, des articles de fond et des éditoriaux, la vente et la préparation des annonces. Ces établissements peuvent publier les journaux sous forme imprimée ou électronique.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'impression mais non l'édition de journaux (32311, Impression)
- la publication de journaux exclusivement sur Internet (51611, Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)
- la fourniture d'information, comme les nouvelles, reportages et photographies, aux médias d'information (51911, Agences de presse)
- la vente de temps ou d'espace dans les médias pour le compte des propriétaires de médias (54184, Représentants de médias)

51112 Éditeurs de périodiques

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de revues ou de périodiques, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de revues et autres périodiques, notamment la collecte, la rédaction, la recherche et la révision des articles, de même que la préparation et la vente des annonces. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Ces périodiques peuvent paraître sous forme imprimée ou électronique.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'impression mais non l'édition de périodiques (32311, Impression)
- l'édition de journaux (51111, Éditeurs de journaux)
- l'édition d'annuaires et de bases de données (c.-à-d. établissements connus sous le nom d'éditeur) (51114, Éditeurs d'annuaires et de répertoires)
- l'édition de musique en feuilles (51223, Éditeurs de musique)
- l'édition de périodiques exclusivement sur Internet (51611, Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)
- la vente de temps ou d'espace dans les médias pour le compte des propriétaires de médias (54184, Représentants de médias)

51113 Éditeurs de livres

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de livres, dont l'activité principale consiste à exécuter les diverses opérations de conception, de rédaction et de marketing nécessaires à la production et à la distribution de livres de toutes sortes tels que : les manuels scolaires, les livres techniques, scientifiques et professionnels, les livres de poche. Ces livres peuvent être publiés sous forme imprimée, électronique ou sous forme de livres parlés.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'impression mais non l'édition de livres (32311, Impression)
- la vente directe mais non l'édition de livres, p. ex., clubs de livres (4541, Entreprises de télémagasinage et de vente par correspondance)
- l'édition de livres de musique (51223, Éditeurs de musique)
- l'édition de livres exclusivement sur Internet (51611, Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)

51119 Autres éditeurs

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est l'édition de divers travaux comme les calendriers, les livres à colorer, les cartes de souhaits et les affiches.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'édition de journaux (51111, Éditeurs de journaux)
- l'édition de revues et de périodiques (51112, Éditeurs de périodiques)
- l'édition de livres, de cartes et d'atlas (51113, Éditeurs de livres)
- l'édition de répertoires et de listes de diffusion (51114, Éditeurs d'annuaires et de répertoires)
- l'édition de musique (51223, Éditeurs de musique)
- l'édition d'autres travaux, comme les calendriers et les cartes de souhaits exclusivement sur Internet (51611, Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)

51210 Production de films et de vidéos

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est la production ou la production et la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités.

51212 Distribution de films et de vidéos

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition des droits de distribution et la distribution de productions cinématographiques et vidéo aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et à d'autres exploitants.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la reproduction en série de vidéocassettes préenregistrées et d'enregistrements sonores, de cassettes, de disquettes, de disques DVD et CD-ROM (33461, Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques)

- le commerce de gros de vidéocassettes et de vidéodisques préenregistrés (41445, Grossistes en vidéocassettes)
- le commerce de détail de vidéocassettes et de vidéodisques (45122, Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques)
- la production et la distribution combinées de films et de vidéos (51211, Production de films et de vidéos)
- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219, Postproduction et autres industries du film et de vidéo)
- l'exploitation d'archives cinématographiques et vidéo essentiellement à des fins de préservation (51912, Bibliothèques et archives)
- la location de vidéocassettes et de vidéodisques au grand public (53223, Location de bandes et de disques vidéo)

51213 Présentation de films et de vidéos

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

51219 Postproduction et autres industries du film et de vidéo

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est la prestation de services de postproduction et de services aux industries du film et de la vidéo, y compris les services spécialisés de postproduction de films ou de vidéos tels que le montage, la conversion film/bande, la postsynchronisation, le sous-titrage, la création de génériques, le sous-titrage codé, la production de graphiques, d'animations d'images et d'effets spéciaux informatiques, de même que le développement et le traitement de films cinématographiques.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la reproduction en série de vidéocassettes et de disques DVD préenregistrés (33461, Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques)
- la prestation de services audio pour les productions cinématographiques, télévisuelles et vidéo (51224, Studios d'enregistrement sonore)
- l'exploitation d'archives cinématographiques et vidéo essentiellement à des fins de préservation (51912, Bibliothèques et archives)
- la location de vêtements et de costumes (53222, Location de vêtements de cérémonie et de costumes)
- la location de matériel de studio (53249, Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel)
- la distribution artistique pour des sociétés de production (56131, Agences de placement)

51221 Production d'enregistrements sonores

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la production d'enregistrements sonores. Ces établissements signent des contrats avec des artistes et organisent et financent la production d'enregistrements maîtres. Les établissements de cette classe détiennent les droits d'auteur sur les enregistrements maîtres et tirent la plupart de leurs recettes de la vente, de la location et de l'octroi de licences d'exploitation d'enregistrements maîtres. Les établissements de cette classe ne disposent pas d'installations de reproduction ou de distribution.

Exclusion(s):

- les producteurs indépendants d'enregistrements sonores engagés en vertu d'ententes contractuelles (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

et les établissements dont l'activité principale est :

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461, Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques)
- le commerce de gros d'enregistrements sonores (distribution des produits finis destinés à la revente, y compris les produits d'importation) (41444, Grossistes en enregistrements sonores)
- le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores (51222, Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée)
- la promotion et l'autorisation d'utiliser les oeuvres musicales dans divers médias (51223, Éditeurs de musique)
- la fourniture des installations et de l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales (51224, Studios d'enregistrement sonore)
- la gestion de la carrière des artistes (71141, Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques)

51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores. Les établissements de cette classe fabriquent ou prennent des dispositions en vue de la fabrication des enregistrements, comme les bandes et cassettes audio et les disques compacts, font la promotion de ces produits et les distribuent aux grossistes, aux détaillants ou directement au public. Ces établissements produisent eux-mêmes les enregistrements maîtres ou obtiennent les droits de reproduction et/ou de distribution d'enregistrements maîtres produits par des sociétés de production d'enregistrements sonores ou par d'autres sociétés intégrées d'enregistrements sonores.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461, Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques)
- le commerce de gros d'enregistrements sonores (distribution des produits finis destinés à la revente, y compris les produits d'importation) (41444, Grossistes en enregistrements sonores)

- la production d'enregistrements sonores, y compris la passation de contrats avec des artistes, l'organisation et le financement de la production d'enregistrements maîtres et la mise en marché des droits de reproduction (51221, Production d'enregistrements sonores)
- la fourniture des installations et de l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales (51224, Studios d'enregistrement sonore)

512230 Éditeurs de musique

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition et l'enregistrement des droits d'auteur sur des compositions musicales, conformément à la loi, ainsi que la promotion et l'autorisation de l'utilisation de ces compositions dans des enregistrements, à la radio et à la télévision, dans des films, des interprétations sur scène, des productions imprimées, multimédias ou autres. Les établissements de cette classe représentent les intérêts des auteurs compositeurs et d'autres propriétaires de compositions musicales par l'exploitation de telles oeuvres en vue de produire des recettes, généralement en vertu d'un contrat de licence. Ces établissements peuvent détenir les droits d'auteurs ou agir à titre d'administrateurs des droits d'auteur sur les oeuvres musicales pour le compte des titulaires de ces droits.

51224 Studios d'enregistrement sonore

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir les installations et l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales. Les établissements de cette classe peuvent également fournir des services audio de production ou de postproduction pour la création d'enregistrements maîtres, de même que des services audio pour les productions cinématographiques, télévisuelles et vidéo.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461, Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques)
- la production d'enregistrements sonores, y compris la passation de contrats avec des artistes, l'organisation et le financement de la production d'enregistrements maîtres et la mise en marché des droits de reproduction (51221, Production d'enregistrements sonores)
- le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores (51222, Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée)

51511 Radiodiffusion

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de radiodiffusion servant à la production et à la transmission d'émissions de radio destinées aux stations affiliées ou au public. Les émissions de radio peuvent comprendre les émissions de divertissement, d'information, les émissions-débats et d'autres émissions.

51512 Télédiffusion

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de télédiffusion servant à la production et à la transmission par les ondes d'une diversité d'émissions de télévision destinées au public. La programmation peut émaner des propres studios de ces établissements, d'un réseau de stations affiliées ou de sources extérieures.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la production d'émissions de télévision sans services de télédiffusion (51211, Production de films et de vidéos)
- la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51521, Télévision payante et spécialisée)
- la diffusion d'émissions de télévision exclusivement sur Internet (51611, Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)
- la transmission d'émissions à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51751, Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision)

5152 Télévision payante et spécialisée

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite. Les émissions sont acheminées aux abonnés par les exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite.

51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet

Cette classe comprend les établissements dont l'activité exclusive est l'édition et/ou la diffusion de contenu sur Internet. Ces établissements offrent un contenu texte, audio et/ou vidéo d'intérêt général ou particulier. Ces établissements n'offrent pas de versions classiques (hors Internet) du contenu qu'ils éditent ou diffusent.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'édition sur Internet et la fourniture d'autres éditions sous forme imprimée ou électronique (511, Édition (sauf par Internet))
- la fourniture d'accès à Internet (fournisseurs de services Internet), l'exploitation de portails de recherche sur le Web et la fourniture de services de diffusion en continue de contenu appartenant à d'autres (518, Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données)

5175 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la distribution d'émissions de télévision et de radio à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite. Ces établissements distribuent des émissions qui proviennent des télédiffuseurs, des radiodiffuseurs et des chaînes de télévision payante

et spécialisée. Ces établissements peuvent également fournir d'autres services tels que des services de télévision interactive, des services d'information et des services de télépaiement.

51911 Agences de presse

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'information, notamment sous la forme de nouvelles, d'articles, d'illustrations et d'articles de fond aux médias d'information.

Exclusion(s):

- les correspondants indépendants et les journalistes pigistes (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

519121 Bibliothèques

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à tenir des collections et à faciliter l'utilisation de ces documents (indépendamment de leur présentation matérielle et de leurs caractéristiques) de façon à répondre aux besoins des utilisateurs en matière d'information, de recherche, d'éducation ou de divertissement.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- le commerce de détail de livres (45121, Librairies et marchands de journaux)
- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219, Postproduction et autres industries du film et de vidéo)

519122 Archives

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, à étudier, à conserver et à mettre à la disposition du public des documents historiques originaux, des photographies, des cartes, du matériel audio, du matériel audiovisuel et d'autres documents d'archives présentant un intérêt historique. Sont incluses les cinémathèques, les vidéothèques et les autres archives cinématographiques et vidéo dont l'activité principale est la préservation de matériel audiovisuel d'archives.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219, Postproduction et autres industries du film et de vidéo)

53223 Location de bandes et de disques vidéo

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à louer au grand public des bandes et des disques vidéo préenregistrés.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre au détail des bandes et disques vidéo préenregistrés (45122, Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques)

- à diffuser des films et du matériel vidéo à des cinémas et autres distributeurs (51212, Distribution de films et de vidéos)
- à louer des magnétoscopes (53221, Location d'appareils électroniques domestiques et d'appareils ménagers)

54131 Services d'architecture

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier et concevoir la construction de bâtiments et d'autres ouvrages résidentiels, institutionnels, récréatifs, commerciaux et industriels en s'appuyant sur une connaissance du design, des méthodes de construction, des règlements de zonage, du code du bâtiment et des matériaux de construction.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à la fois à concevoir et à construire des bâtiments, des routes et d'autres ouvrages (23, Construction)
- à gérer des projets de construction (236,237,)
- à établir des plans d'aménagement paysager (54132, Services d'architecture paysagère)

54132 Services d'architecture paysagère

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et administrer l'aménagement de terrains pour des projets tels que des parcs et d'autres aires de loisirs, des aéroports, des routes, des hôpitaux, des écoles, des lotissements et des zones commerciales, industrielles et résidentielles en s'appuyant sur une connaissance des caractéristiques des lieux, de l'emplacement des bâtiments et des ouvrages, de l'utilisation des terrains et des plans d'aménagement paysager.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à exploiter des pépinières et des centres de jardinage de détail offrant aussi des services de consultation en aménagement paysager et de paysagisme (44422, Pépinières et centres de jardinage)
- à concevoir, à installer et à entretenir les éléments précisés dans le plan d'aménagement paysager dans le cadre d'un service intégré (56173, Services d'aménagement paysager)

54141 Services de design d'intérieur

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et administrer des projets d'organisation de l'espace intérieur pour répondre aux exigences matérielles et esthétiques des gens en tenant compte du code du bâtiment, des règlements relatifs à la santé et à la sécurité, de l'achalandage et des plans d'étage, des exigences mécaniques et électriques, du matériel d'agencement et des meubles. Les architectes d'intérieur et les consultants en design d'intérieur exercent leur profession dans des domaines comme le design appliqué aux infrastructures d'accueil, aux établissements de soins de santé, aux établissements institutionnels, aux immeubles commerciaux, aux immeubles de sociétés et aux immeubles résidentiels. Sont aussi compris dans cette classe les consultants en décoration intérieure offrant uniquement des services d'embellissement des espaces intérieurs.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à vendre en gros ou au détail des meubles et des accessoires d'ameublement dans des points de vente offrant aussi des services de décoration ou de design d'intérieur (41,44-45,)

54142 Services de design industriel

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer et à élaborer des avant-projets et des spécifications qui optimisent la fonction, la valeur et l'apparence des produits. Ces services peuvent aussi comprendre le choix des matériaux, de la structure, des mécanismes, de la forme, de la couleur et du fini de surface du produit compte tenu des facteurs humains, de la sécurité, de l'attrait commercial et de la facilité de production, de distribution, d'utilisation et d'entretien.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à concevoir, à sous-traiter la fabrication et à commercialiser des produits (31-33, Fabrication)
- à appliquer des principes du génie à la conception, à l'élaboration et à l'utilisation de machines, de matériaux, d'instruments, d'ouvrages, de procédés et de systèmes (54133, Services de génie)
- à dessiner des vêtements, des chaussures et des bijoux (54149, Autres services spécialisés de design)

54143 Services de design graphique

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et gérer la production de moyens de communication visuelle afin de véhiculer des messages ou des notions, éclaircir de l'information complexe ou projeter des identités visuelles. Ces services peuvent comprendre la conception de documents imprimés, d'emballages, de pages d'écran, de publicités, de systèmes d'écrans et d'images de marque.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à effectuer des travaux d'impression (32311, Impression)
- à publier des journaux, des périodiques, des livres, des bases de données, des logiciels et des ouvrages connexes (511, Édition (sauf par Internet))
- à produire des films d'animation (51211, Production de films et de vidéos)
- à donner des conseils sur des stratégies de marketing (54161, Services de conseils en gestion)
- à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les médias (54181, Agences de publicité)
- à acheter du temps ou de l'espace publicitaire des propriétaires de médias et à le revendre directement à des agences de publicité ou à des annonceurs (54183, Agences d'achat de médias)
- à créer des affiches et/ou à les placer à la vue du public (54185, Publicité par affichage)
- à fournir des services photographiques (54192, Services photographiques)

- à créer des caricatures, des bandes dessinées et des oeuvres visuelles (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

54149 Autres services spécialisés de design

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à fournir des services professionnels de design.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à fournir des services de création architecturale (54131, Services d'architecture)
- à fournir des services d'architecture paysagère (54132, Services d'architecture paysagère)
- à fournir des services de design technique (54133, Services de génie)
- à fournir des services de design d'intérieur (54141, Services de design d'intérieur)
- à fournir des services de design industriel (54142, Services de design industriel)
- à fournir des services de design graphique (54143, Services de design graphique)
- à fournir des services de conception de systèmes informatiques (54151, Conception de systèmes informatiques et services connexes)

54181 Agences de publicité

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les périodiques et les journaux, à la radio et à la télévision ou dans d'autres médias. Ces établissements sont structurés de manière à pouvoir assurer toute une gamme de services (directement ou en les sous-traitant), notamment la consultation, la création publicitaire, la gestion de comptes, la préparation de plans médias, l'achat de médias et la production de matériel publicitaire.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à créer et à mettre au point par des procédés de design graphique les éléments de messages publicitaires, sans les diffuser dans les médias (54143, Services de design graphique)
- à fournir des conseils en marketing (54161, Services de conseils en gestion)
- à acheter de l'espace publicitaire dans les médias et à le revendre directement à des agences de publicité ou à différentes compagnies (54183, Agences d'achat de médias)
- à vendre du temps ou de l'espace dans des médias pour le compte des propriétaires de ces médias (54184, Représentants de médias)
- à créer des campagnes de publipostage (54186, Publipostage)
- à rédiger des messages publicitaires, sans les diffuser dans les médias (54189, Autres services liés à la publicité)

54183 Agences d'achat de médias

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acheter du temps ou de l'espace publicitaire des propriétaires de médias et à le revendre directement à des agences de publicité ou à des annonceurs.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les médias (54181, Agences de publicité)
- à vendre du temps ou de l'espace à des annonceurs pour le compte de propriétaires de médias (54184, Représentants de médias)

54184 Représentants de médias

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la vente de temps ou d'espace dans les médias pour le compte des propriétaires de ces médias.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les médias (54181, Agences de publicité)
- à acheter du temps ou de l'espace publicitaire des propriétaires de médias et à le revendre directement à des agences de publicité ou à des annonceurs (54183, Agences d'achat de médias)

54185 Publicité par affichage

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer du matériel publicitaire tel que des affiches imprimées, peintes ou électroniques, et à le placer sur des panneaux-réclames à l'intérieur ou à l'extérieur, dans des centres commerciaux, à l'intérieur ou à l'extérieur des véhicules ou des installations des réseaux de transport en commun, et ailleurs.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'érection de panneaux-réclames (23, Construction)
- la fabrication d'enseignes électriques ou mécaniques ou de plaques et l'étalage publicitaire au point de vente (33995, Fabrication d'enseignes)

54186 Publipostage

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer et à concevoir des campagnes de publipostage et à préparer du matériel publicitaire à envoyer par la poste ou autre distribution directe. Ces établissements peuvent aussi dresser, tenir à jour, vendre et louer des listes d'adresses.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à dresser et à vendre des listes d'adresses sans fournir aussi des services de publipostage (51114, Éditeurs d'annuaires et de répertoires)
- à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les médias (54181, Agences de publicité)
- à distribuer ou à livrer de porte-à-porte du matériel ou des échantillons publicitaires (54187, Services de distribution de matériel publicitaire)

- à distribuer des cadeaux publicitaires (54189, Autres services liés à la publicité)

54187 Services de distribution de matériel publicitaire

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la distribution ou la livraison, sauf par la poste ou d'une manière électronique, de matériel ou d'échantillons publicitaires.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à fournir des services de publipostage (54186, Publipostage)
- à distribuer des cadeaux publicitaires (54189, Autres services liés à la publicité)

541891 Distributeurs de publicité par l'objet

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer et à organiser la production de messages publicitaires appuyés par des cadeaux tels que des objets portables, des plumes et des crayons, des calendriers, des accessoires de bureau, des macarons, des insignes et des autocollants. Ces établissements agissent comme intermédiaires entre les clients (qui distribuent les produits gratuitement) et les fournisseurs des produits publicitaires.

541899 Tous les autres services liés à la publicité

Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe canadienne et dont l'activité principale consiste à fournir des services liés à la publicité.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à créer des campagnes publicitaires et à diffuser la publicité ainsi créée dans les médias (541810, Agences de publicité)
- à créer et à mettre en oeuvre des campagnes de relations publiques (541820, Services de relations publiques)
- à acheter du temps ou de l'espace publicitaire des propriétaires de médias et à le revendre directement à des agences de publicité ou à des annonceurs (541830, Agences d'achat de médias)
- à vendre du temps ou de l'espace à des annonceurs pour le compte de propriétaires de médias (541840, Représentants de médias)
- à créer des affiches et/ou à les placer à la vue du public (541850, Publicité par affichage)
- à fournir des services de publipostage (541860, Publipostage)
- à distribuer ou à livrer de porte-à-porte du matériel ou des échantillons publicitaires (541870, Services de distribution de matériel publicitaire)

54192 Services photographiques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services photographiques, c'est-à-dire à prendre des photos, à tourner des vidéos et à obtenir des images par des procédés informatiques, y compris à enregistrer des événements spéciaux sur bande-vidéo. Ces établissements peuvent se spécialiser dans un domaine particulier de la photographie tel que la photographie aérienne, la

photographie commerciale et industrielle, le portrait et la photographie d'événements spéciaux.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à produire des films et des vidéos publicitaires, institutionnels ou éducatifs (51211, Production de films et de vidéos)
- à développer des pellicules cinématographiques (51219, Postproduction et autres industries du film et de vidéo)
- à fournir des photographies aux médias (51911, Agences de presse)
- à prendre, à développer et à vendre des photographies d'artistes (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)
- à développer des films fixes (81292, Services de développement et de tirage de photos)
- à fournir des machines à photographier automatiques dans des lieux d'affaires exploités par d'autres (81299, Tous les autres services personnels)

61161 Écoles des beaux-arts

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à donner une formation dans les beaux-arts, incluant l'art (à l'exception de l'art publicitaire et des arts graphiques), la danse, l'art dramatique, la musique et la photographie (à l'exception de la photographie publicitaire). Les écoles de danse professionnelle sont aussi incluses.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale est :

- l'enseignement secondaire avec formation dans les beaux-arts (61111, Écoles primaires et secondaires)
- la formation dans les beaux-arts, au niveau du grade d'associé (61121, Collèges communautaires et cégeps)
- la formation dans les beaux-arts, au niveau universitaire (61131, Universités)
- la formation en art publicitaire, en arts graphiques et en photographie publicitaire (61151, Écoles techniques et écoles de métiers)

7111 Compagnies d'arts d'interprétation

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire des spectacles faisant intervenir acteurs, chanteurs, danseurs, formations musicales et musiciens, et autres artistes de la scène. Parmi les établissements de ce groupe, notons les compagnies théâtrales, les compagnies de danse, les formations musicales et les musiciens, les cirques et les organisateurs de spectacles sur glace.

Exclusion(s):

- les établissements dont l'activité principale est l'organisation et la promotion, mais non la production, de ces spectacles, qu'ils possèdent ou non les installations (7113, Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires)
- les artistes de la scène indépendants (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

71111 Compagnies de théâtre et cafés-théâtres

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire des spectacles faisant intervenir acteurs, chanteurs d'opéra et autres professionnels du chant. Sont inclus les compagnies théâtrales qui exploitent leurs propres installations, principalement pour présenter leurs propres productions, et les établissements appelés cafés-théâtres, qui produisent des spectacles théâtraux et servent repas et boissons dans leurs locaux. Parmi les établissements de cette classe, notons les compagnies théâtrales, les compagnies d'opéra, les compagnies de comédie musicale, les théâtres communautaires, les théâtres multidisciplinaires, les théâtres de marionnettes, les théâtres de mime et les troupes de comédiens.

Exclusion(s):

- les musiciens et chanteurs indépendants (71113, Formations musicales et musiciens)
- les producteurs et artistes de la scène indépendants (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

et les établissements dont l'activité principale consiste :

- à assurer l'organisation et la promotion, mais non la production, de spectacles sur scène (7113, Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires)
- à servir des repas et des boissons dans leurs locaux tout en présentant des spectacles, comme les cabarets (à l'exception des cafés-théâtres) (722, Services de restauration et débits de boissons)

71112 Compagnies de danse

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire des spectacles faisant intervenir des danseurs. Sont incluses les compagnies de danse qui exploitent leurs propres installations, principalement pour présenter leur propre production.

Exclusion(s):

- les producteurs et danseurs indépendants (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

et les établissements dont l'activité principale consiste :

- à assurer l'organisation et la promotion, mais non la production, de spectacles de danse (7113, Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires)
- à servir des repas et des boissons dans leurs locaux tout en présentant des spectacles de danse, comme les clubs de danse exotique (722, Services de restauration et débits de boissons)

71113 Formations musicales et musiciens

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire des spectacles faisant intervenir des musiciens et/ou des chanteurs. Il peut s'agir de groupes ou d'artistes individuels. Parmi les établissements de cette classe, mentionnons les orchestres de chambre et les orchestres symphoniques, les groupes de musique country, les groupes de jazz, les groupes de rock et de musique populaire ainsi que les musiciens et chanteurs indépendants.

Exclusion(s):

- les agents et imprésarios de formations musicales et de musiciens (71141, Agents et représentants d’artistes, d’athlètes et d’autres personnalités publiques)
- les producteurs indépendants (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

et les établissements dont l’activité principale consiste :

- à produire des spectacles théâtraux et musicaux et des opéras (71111, Compagnies de théâtre et cafés-théâtres)
- à assurer l’organisation et la promotion, mais non la production, de concerts et autres spectacles musicaux (71113, Promoteurs (diffuseurs) d’événements artistiques et sportifs et d’événements similaires)
- à servir des repas et boissons dans leurs locaux tout en présentant des spectacles musicaux, comme les boîtes de nuit (722, Services de restauration et débits de boissons)

71119 Autres compagnies d’arts d’interprétation

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l’activité principale consiste à produire des spectacles sur scène.

Exclusion(s):

- les formations musicales et musiciens et chanteurs indépendants (71113, Formations musicales et musiciens)
- les producteurs indépendants et artistes de la scène indépendants (71151, Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

et les établissements dont l’activité principale consiste :

- à produire des comédies musicales, pièces, opéras et spectacles de marionnettes et de mime (71111, Compagnies de théâtre et cafés-théâtres)
- à produire des spectacles de danse (71112, Compagnies de danse)
- à assurer l’organisation et la promotion, mais non la production, de spectacles sur glace, de cirques et autres spectacles d’interprétation (71113, Promoteurs (diffuseurs) d’événements artistiques et sportifs et d’événements similaires)
- à servir des repas et boissons dans leurs locaux tout en présentant des spectacles sur scène, comme les cabarets (722, Services de restauration et débits de boissons)

7113 Promoteurs (diffuseurs) d’événements artistiques et sportifs et d’événements similaires

Ce groupe comprend les établissements dont l’activité principale consiste à assurer l’organisation et la promotion de productions artistiques, de manifestations sportives et de manifestations semblables, comme les festivals. Les établissements de ce groupe peuvent exploiter arénas, stades, théâtres ou autres installations comparables, ou ils peuvent présenter des spectacles dans des installations de ce type exploitées par d’autres.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à produire des spectacles faisant intervenir acteurs, chanteurs, danseurs, formations musicales et musiciens, qu'ils exploitent ou non leurs propres installations (7111, Compagnies d'arts d'interprétation)
- à gérer des équipes de sports professionnels, semi-professionnels ou amateurs qui se produisent en public, qu'ils exploitent ou non leurs propres installations (71121, Sports-spectacles)

711311 Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste : à exploiter des théâtres et d'autres installations artistiques; à assurer l'organisation et la promotion de spectacles d'interprétation tenus dans ces installations. Sont inclus les organisateurs de festivals de théâtre dotés d'installations.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à assurer la promotion et la présentation de festivals de cinéma (512130, Présentation de films et de vidéos)
- à produire des spectacles de théâtre dans leurs propres installations, y compris les cafés-théâtres et les festivals de théâtre (71111, Compagnies de théâtre et cafés-théâtres)

711321 Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à assurer l'organisation et la promotion de manifestations artistiques dans des installations exploitées par d'autres.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à produire des spectacles de théâtre, de danse, de musique et autres, dans des installations exploitées par d'autres (7111, Compagnies d'arts d'interprétation)
- à assurer l'organisation et la promotion de festivals artistiques, sans installations, y compris de festivals de théâtre et de musique (711322, Festivals, sans installations)

711322 Festivals, sans installations

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à assurer l'organisation et la promotion de festivals dans des installations exploitées par d'autres.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à assurer l'organisation et la promotion de festivals de cinéma (51213, Présentation de films et de vidéos)
- à produire des festivals de théâtre dans leurs propres installations (71111, Compagnies de théâtre et cafés-théâtres)

71141 Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à représenter des artistes créateurs ou interprètes, des personnalités sportives et des célébrités, ou à gérer leurs affaires. Ces

établissements représentent leurs clients lorsqu'ils doivent négocier un contrat, gèrent ou organisent les finances de leurs clients et s'occupent habituellement de promouvoir leur carrière.

Exclusion(s): Établissements dont l'activité principale consiste :

- à recruter et à placer des mannequins pour le compte de clients, à partir de registres (56131, Agences de placement)
- à procurer des mannequins à des clients (56132, Location de personnel suppléant)

71151 Artistes, auteurs et interprètes indépendants

Cette classe comprend les individus (indépendants) dont l'activité principale consiste à jouer dans des spectacles, à créer des oeuvres ou des productions artistiques et culturelles, ou à fournir le soutien technique nécessaire à de telles productions. Parmi ces vedettes indépendantes, notons les athlètes qui font la promotion d'événements, donnent des conférences et rendent des services semblables.

Exclusion(s):

- les artisans autres que les spécialistes d'arts visuels (31-33, Fabrication)
- les graphistes indépendants (54143, Services de design graphique)
- les musiciens et chanteurs indépendants (71113, Formations musicales et musiciens)
- les agents et imprésarios d'artistes (71141, Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques)

71211 Musées

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, conserver, expliquer et exposer des collections permanentes d'objets d'intérêt historique, culturel ou éducatif.

71212 Lieux historiques et d'intérêt patrimonial

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à entretenir, protéger et mettre à la disposition du public des lieux, bâtiments, forts ou ensembles bâtis qui témoignent d'événements ou de personnages présentant un intérêt historique particulier.

71213 Jardins zoologiques et botaniques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire et entretenir des lieux où l'on présente au public des plantes et des animaux vivants.

71219 Autres établissements du patrimoine

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à exploiter des biens du patrimoine. Sont inclus les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter, entretenir et protéger des parcs naturels, des réserves naturelles ou des aires de conservation.

812921 Laboratoires de développement et de tirage de photos (sauf le service en une heure)

Cette classe comprend les établissements, appelés laboratoires de développement commerciaux et professionnels, dont l'activité principale consiste à développer des photographies et à faire des diapositives, des épreuves et des agrandissements, en grande quantité, habituellement pour des entreprises et à fournir des services spécialisés que l'on ne trouve normalement pas dans les laboratoires de développement minute.

Exclusion(s):

- les laboratoires qui traitent des films pour l'industrie du film (512190, Postproduction et autres industries du film et de vidéo)

8132 Fondations et organismes de charité

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à octroyer des aides financières à partir de fonds en fiducie, ou à solliciter des contributions pour le compte d'autrui, afin de soutenir un large éventail d'activités ayant trait à la santé, à l'éducation, à la science, à la culture ou à d'autres aspects sociaux.

8133 Organismes d'action sociale

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à défendre une cause sociale ou politique particulière dans l'intérêt d'une population ou d'un groupe précis. Les organismes de ce type peuvent aussi solliciter des contributions ou recruter des adhérents pour soutenir leurs activités.

8139 Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes

Ce groupe comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre groupe et dont l'activité principale consiste à promouvoir les intérêts de leurs membres. Parmi les établissements de ce groupe, notons les associations des gens d'affaires, les organisations professionnelles et syndicales et les organisations politiques.

Notes en fin de texte

1. Le PIB et l'emploi de chaque sous-secteur sont calculés au moyen des méthodes de la *valeur ajoutée et du revenu*. Veuillez consulter l'Annexe D pour obtenir de plus amples renseignements sur ces méthodes.
2. L'annexe C présente la chaîne créative.
3. Source : Statistique Canada (2004).
4. Le produit intérieur brut (PIB) d'une industrie correspond à la valeur ajoutée de la main-d'œuvre et du capital dans la transformation en extrants des entrants acquis des autres producteurs. Le PIB représente la somme des valeurs ajoutées de toutes les industries du Canada. Le PIB ne mesure que la valeur de la production dans les limites géographiques du Canada, que les facteurs de production appartiennent à des Canadiens ou des non-résidents.
5. L'évaluation des retombées de la culture sur le PIB d'un pays a fait l'objet de plusieurs études internationales. Ainsi, des études ont évalué que le secteur culturel représentait 4,5 % du PIB de l'Espagne (Gutiérrez del Castillo, 2002), 2,5 % du PIB des États Unis (Throsby, 1994), 3 % du PIB du Canada (SAGIT, 1999) et 3,7% du PIB de la France (Benhamou, 1996).
6. Source : Statistique Canada (2004).
7. Le SCN produit des indicateurs macroéconomiques clés (par exemple, le PIB) en intégrant les données de plusieurs sources d'évaluer le rendement de l'économie canadienne. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont le SCN calcule et produit le PIB national, se reporter à Statistique Canada (2002).
8. Veuillez consulter l'annexe D pour obtenir une explication sur la façon dont ces enquêtes sont utilisées.
9. Pour obtenir une définition des différents secteurs d'activités, consultez la zone de texte 1.
10. En 2001, la télédiffusion représentait 81 % de l'industrie de la radiodiffusion privée au Canada, une proportion plus faible que le taux record de 84 % atteint en 1996. Se reporter à l'annexe A pour de plus amples renseignements.
11. L'*Enquête sur la population active (EPA)* est une enquête-ménage menée par Statistique Canada, auprès d'environ 50 000 ménages. Elle est la seule source d'évaluations mensuelles de l'emploi total au Canada, y compris le travail indépendant et les emplois à plein temps et à temps partiel. L'EPA catégorise les travailleurs par industries au moyen du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). En ce qui concerne les emplois, on utilise la Classification nationale des professions (CNP).
12. On a fait appel à d'autres enquêtes lorsque certaines catégories de la CNP et du SCIAN n'étaient pas disponibles par l'entremise de l'EPA.
13. Il faut noter que les gens peuvent occuper un travail lié à la culture dans le secteur culturel, un travail lié à la culture en dehors du secteur de la culture ou un emploi non lié à la culture dans une industrie culturelle. Par exemple, un bibliothécaire travaillant dans une entreprise de recherche statistique occupe un emploi lié à la culture en dehors du secteur culturel alors qu'un laveur de vitres travaillant dans une bibliothèque occupe un emploi non lié à la culture dans le secteur culturel.
14. Peu d'études internationales se sont penchées sur l'incidence de la culture sur l'emploi. Certaines de ces études, telles que celle de Gutiérrez el Castillo (2002), a conclu, qu'en 1997, l'industrie de la culture et du loisir comptait environ 7,8 % de tous les emplois en Espagne. Une autre étude menée en Finlande a permis de conclure que 4 % de la main-d'œuvre totale du pays travaillait dans le secteur culturel (Manninen, 2002).
15. L'expression « emploi autre qu'à plein temps » renvoie aux travailleurs ne travaillant pas à plein temps et peut englober les emplois à temps partiel, le travail à la pige et les emplois contractuels.
16. Il convient de noter que les « services de soutien » ne sont pas catégorisés dans un sous-secteur culturel particulier.
17. Ces activités culturelles sont, en fait, une substitution pour les produits et services culturels. Ainsi, par exemple, quand nous parlons du PIB provenant des activités culturelles de création, nous parlons du PIB du secteur culturel provenant d'établissements engagés dans des activités culturelles (produits et services culturels liés aux activités de création).

18. Pour plus d'explications, se reporter à Statistique Canada (2004).
19. La « valeur ajoutée » est la différence entre la valeur finale d'un produit et la valeur des matières premières ou services qui ont contribué à sa production.
20. SCIAN renvoie à la Système de la Classification des industries de L'amerique du Nord.
21. CTP renvoie à la Classification type des professions.
22. CANSIM renvoie à la base de données socio-économiques de Statistique Canada, qui contient des tableaux des statistiques socio-économiques, disponible à <http://cansim2.statcan.ca/>

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (<http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2004017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2004018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-MIF2004019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-MIF2004020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-MIF2004021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-MIF2004022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-MIF2004023	Contribution économique de la culture au Canada